Distribution limitée

RM/AT/CAMBED 11

cambodge

Enseignement de l'économie ménagère

16 juillet 1967 - 6 juillet 1968

par Mlle A. Salina

N° de série : 907/BMS-RD/EDV
Paris, novembre 1968

unesco

TABLE DES MATIERES

I. INFORMATIONS GENERALES 4

II. SITUATION SCOLAIRE 5

2.1 Informations générales 5

2.2 Réforme de l'enseignement 6

2.3 Participation de l'Unesco et de l'Unicef 7

A. Enseignement primaire 7
a.2.3.1 Plan d'opération 7
a.2.3.2 Services d'experts 7
a.2.3.3 Fourniture de matériel et autres prestations. 8
a.2.3.4 Engagements du Gouvernement royal 9

B. Enseignement secondaire 9
b.2.3.1 Plan d'opération 9
b.2.3.2 Services d'experts 10
b.2.3.3 Fourniture de matériel et autres prestations. 10
b.2.3.4 Engagements du Gouvernement royal 10

2.4 Quelques aspects de la scolarisation des filles 10

2.5 Education des filles 13
2.5.1 Travaux manuels 13
2.5.2 Enseignement de l'économie ménagère 13

III. QUELQUES GENERALITES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT MENAGER 15

3.1 But 15

3.2 Moyens en vue d'atteindre le but 15

IV. ACTUALITE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ECONOMIE MENAGERE AU ROYAUME DU CAMBODGE 16

4.1 Transformations de la société 16
4.1.1 Plan économique 16
4.1.2 Plan culturel, familial et social 16

4.2 Contribution de l'enseignement de l'économie ménagère à la solution des problèmes créés par la modernisation 17
4.2.1 Sur le plan familial 17
4.2.2. Sur le plan communautaire 18
4.2.3 Revalorisation du patrimoine 18

V. DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ECONOMIE MENAGERE AU ROYAUME DU CAMBODGE 21

5.1 Nécessité de créer un intérêt pour cet enseignement . . . 21

5.2 Construction des locaux 21

5.3 Aménagement des locaux 22

N° de série : 907

5.4 Equipement 23

5.5 Ameublement 24

5.6 Sélection des milieux et des niveaux scolaires propres à bénéficier de l'enseignement de l'économie ménagère . . . 25

5.7 Programme d'études 26

5.8 Commentaires au sujet du programme d'études 30

5.9 Importance de l'enseignement de l'économie ménagère dans l'emploi du temps des établissements scolaires 31

5.10 Méthode d'enseignement 31

5.11 Améliorations actuellement réalisables 33

5.12 Le problème primordial 34

VI. FORMATION DES CADRES 35

A. Les exigences de l'avenir 35

a.6.1 Au niveau de l'exécution 35

a.6.2 Au niveau de l'application 36

a.6.3 Au niveau des décisions 37

B. Formation des enseignantes 37

b.6.1 Disponibilités professionnelles 37

b.6.2 Disponibilités matérielles 37

b.6.3 Recyclage 38

b.6.4 Formation complète 39

b.6.4.1 Recrutement des candidates 39

b.6.4.2 Durée des études 40

b.6.4.3 Programme 41

b.6.4.4 Stages pratiques 42

b.6.5 Entraînement des professeurs en économie ménagère aptes à former les institutions 42

b.6.6 Préavis de l'expert quant à la participation de l'Unesco ou d'autres agences techniques 42

VII. AVANTAGES SUBSIDIAIRES OFFERTS PAR L'ENSEIGNEMENT DE L'ECONOMIE MENAGERE 44

7.1 Orientation et formation professionnelles 44

7.2 Lutte contre la déperdition des effectifs scolaires . . . 45

7.3 Tourisme et développement économique 45

N° de série : 907

VIII. RECOMMANDATIONS 47

IX. CONCLUSION 48

X. REMERCIEMENTS 49

XI. RESUME 50

N° de série : 907

I

INFORMATIONS GENERALES

Superficie du pays :	181.000 km^2
Population totale :	environ 7 millions d'habitants dont plus de 80 % s'adonnent à l'agriculture et à la pêche
Population de la capitale :	plus de 600.000 habitants
Température moyenne :	27,4 degrés à Phnom-Penh
Pluie :	117 mm
Humidité relative :	80 %
Réseau routier :	
Routes nationales :	2.800 km.
Routes provinciales :	1.200 km
Routes forestières :	2.000 km
Chemin de fer :	
Phnom Penh - Au Çhraw :	385 km
Phnom Penh - Sihanoukville :	262 km
Population active :	
Secteur primaire :	85 %
Secteur secondaire :	3,3 %
Secteur tertiaire :	11,7 %
Taux de natalité (1965) :	42 ‰
Taux de mortalité (1965) :	18 ‰
Projection de la population pour l'année 1973 :	plus de 8 millions d'habitants

N° de série : 907

II

SITUATION SCOLAIRE

2.1 Informations générales

En 1967, le Royaume du Cambodge comptait 1.213.536 garçons et 1.186.278 filles âgés de 6 à 19 ans.

En 1973, le pays en comptera respectivement 1.441.141 et 1.401.886 (selon les projections de l'Office national de planification de l'éducation).

Pour l'année 1967-68, les effectifs scolaires sont les suivants :

Enseignement primaire :

Ecoles publiques :

Garçons	695.310	
Filles	207.690	903.000
Ecoles privées :		
Filles et garçons		45.000
Nombre total :		948.000

Rapport maître/élèves : 1/49

Certaines classes sont particulièrement chargées, atteignant ou dépassant la centaine. L'enseignement à mi-temps s'impose parfois.

Taux d'accroissement : environ 7 %

Enseignement secondaire :

Etablissements publics :

Garçons	67.656	
Filles	18.552	86.208
Etablissements privés :		8.215
Nombre total :		94.423

Rapport maître/élèves : 1/29

Taux d'accroissement : 16 %

Le système d'éducation du pays est fondé sur celui qui est en vigueur en France.

L'enseignement primaire, qui accueille les enfants généralement à l'âge de 6-7 ans, comporte six années de scolarité (de la classe de 12e à celle de 7e).

L'enseignement secondaire se divise en deux cycles :

Premier cycle : Quatre années de scolarité, de la classe de 6e à celle de 3e conduisant aux épreuves du DESPC (diplôme d'études secondaires du premier cycle).

Deuxième cycle : Trois années de scolarité, soit les classes de 2e et de 1re, puis la classe dite terminale. Les élèves se présentent aux examens de baccalauréat, première partie, au terme de la classe de 1re, puis à ceux de la deuxième partie à la fin de la terminale.

L'enseignement du français commence dès la classe de 9e, mais des modifications sont prévues dans ce domaine. Il est probable que, sous peu, le français ne figurera aux programmes d'études qu'au niveau de l'enseignement secondaire.

L'enseignement supérieur s'est développé considérablement ces dernières années. Il compte aujourd'hui :

9 universités (37 facultés)
4 grandes écoles
9 centres de formation
49 écoles techniques et professionnelles privées.

L'ensemble des effectifs des étudiants dépassait 13.000 lors de la reprise des cours en 1967.

Relevons encore que le fait que le Programme du Cambodge applique dans tous ses établissements scolaires le principe de la coéducation.

Enfin la question financière nourrit l'optimisme puisque, sur un budget de 7 milliards pour 1968, plus de 1.500.000.000 riels ont été attribués au Ministère de l'éducation nationale (non compris les budgets autonomes des universités).

2.2 Réforme de l'enseignement

Considérant les nécessités du développement économique du pays, le Gouvernement royal décide, par l'arrêté du 25 décembre 1965, l'application de la réforme scolaire dans l'enseignement secondaire.

Selon les instructions données aux maîtres, l'esprit de la réforme doit se manifester dans les domaines suivants :

1. Principes :	1. Améliorer le programme 2. Accentuer le caractère national du Programme 3. Donner une base scientifique et technique au Programme
11. Application :	1. Les différentes disciplines enseignées et les sections d'études 2. La répartition horaire des cours
111. Réforme du diplôme et du baccalauréat	1. Diplôme d'études secondaires du 1er cycle 2. Baccalauréat 1re et 2e partie

N° de série : 907

Nous extrayons ci-après des directives officielles celles qui se rapportent d'une manière générale à l'enseignement et, plus particulièrement, à l'éducation des filles :

Premier principe

Améliorer le programme par :

1. simplication en supprimant certaines parties trop encombrantes ;
2. addition de nouvelles disciplines dont l'enseignement est nécessaire à la réforme économique ;
3. coordination des programmes de différentes disciplines et des programmes de la même discipline pour des classes différentes.

Deuxième principe : Accentuer le caractère national du programme.

Troisième principe: Fonder le programme sur une base scientifique et technique.

1. en augmentant les cours de mathématiques et de sciences pour permettre aux élèves de faire davantage de travaux pratiques ;
2. en faisant précéder l'étude de chaque discipline par des notions scientifiques ;
3. en introduisant le programme des activités pratiques.

Le NOUVEAU PROGRAMME devient moins chargé, mais plus efficace et surtout rationnel par le fait que toutes les disciplines enseignées se tiennent dans une relation logique et dans une interdépendance réciproque. Et il est imprégné d'un SENS NATIONAL beaucoup plus marqué.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, nous n'avons pu obtenir aucun texte légal relatif soit à une réforme scolaire soit à l'introduction des activités pratiques dans les programmes. En réalité, de nombreux établissements ont glissé une heure hebdomadaire de travaux pratiques dans leur emploi du temps. Cette amélioration des programmes doit remonter vraisemblablement à l'année 1959.

2.3 Participation de l'Unesco et de l'Unicef

A. Enseignement primaire

a.2.3.1 Un plan d'opération, signé à la fin de l'année 1964, et ses addendums successifs, lient le Gouvernement royal du Cambodge, l'Unesco et l'Unicef en vue de la réalisation d'un projet visant l'élévation de la qualité de l'enseignement primaire et son adaptation aux impératifs économiques par l'introduction dans les programmes de l'agriculture, de l'élevage, des travaux manuels, de l'économie ménagère, par l'amélioration de la formation des maîtres et d'autres moyens encore.

a.2.3.2 L'Unesco s'engage, par ledit Plan, à mettre à la disposition du Ministère de l'éducation nationale les services de quelques experts. En voici la liste dans l'ordre de leur arrivée au Royaume du Cambodge :

1. M. Dulieu, expert en enseignement primaire (1962)

2. et 3. M. de Klerk, expert associé en psychotechnique (1966)

M. Hollander, expert associé en pyschopédagogie (1966)

4. La soussignée, expert en économie ménagère (1967)

a.2.3.3 L'Unicef, par le même Plan d'opération, s'engage à fournir, entre autres choses, du matériel didactique destiné principalement à l'enseignement des activités pratiques pour les garçons et pour les filles (économie ménagère).

La situation est actuellement la suivante :

Vingt écoles ont été entièrement équipées (annexes : liste du matériel pour l'enseignement de l'économie ménagère, pièce n° 1) dans chacune des trois zones suivantes, dites expérimentales :

1. Battambang : région purement agricole
2. Kompong-Cham : région en voie d'industrialisation
3. Kampot : région maritime

En application du troisième addendum au Plan d'opération (signé en août, septembre et octobre 1967), 25 nouvelles écoles sont actuellement équipées par l'Unicef en matériel didactique selon la même liste (pièce n° 1). Ces écoles ont été choisies par le Ministère de l'éducation nationale dans les provinces excentriques et forestières suivantes :

Provinces	Nombre de			
	Ecoles	Classes	Garçons	Filles
Mondolkiri	22	58	1.471	805
Rattanakiri	39	124	2.307	1.298
Koh Kong	48	191	2.895	2.066
Preah Vihear	30	88	1.757	1.144
Oddar Meanchey	14	62	1.410	926

Signalons encore les prestations de l'Unicef sous la forme de participation au paiement des honoraires des professeurs enseignant dans les cours de stage de formation pour les moniteurs (recyclage) chargés des activités pratiques de même que l'octroi de bourses locales aux participants auxdits cours.

Il faut relever le fait que, en application dudit Plan, aucun cours de stage de formation n'a été organisé à ce jour en vue du recyclage des chargées de l'enseignement de l'économie ménagère.

a.2.3.4 Engagements du Gouvernement royal

Selon les accords du Plan d'opération, le Gouvernement royal s'engage, entre autres responsabilités, à fournir les locaux pour l'enseignement des activités pratiques, leur aménagement et le matériel nécessaire (à l'exception de ce qui est fourni par l'Unicef et l'Unesco) de même que des facilités (secrétariat, transports, etc.) à mettre à la disposition des experts internationaux affectés au projet.

B. Enseignement secondaire

b.2.3.1 Un Plan d'opération, signé en mai-juin-juillet 1966 et ses addendums successifs lient le Gouvernement royal, l'Unesco et l'Unicef en vue de l'introduction des activités pratiques dans les programmes de l'enseignement secondaire.

Au cours du premier cycle, soit de la classe de 6e à celle de 3e, les objectifs à atteindre sont les suivants :

a) diversifier le programme en proposant aux enfants une variété de matières convenant à leurs intérêts et à leurs capacités ;

b) contribuer à déterminer leurs aptitudes ;

c) les initier au travail manuel et à certaines professions.

Dans les premières classes de l'enseignement secondaire, les activités pratiques constitueront donc un élément de l'enseignement général. Une orientation progressive est prévue, en particulier dans le second cycle, qui prépare plus spécifiquement à la pratique de certaines professions ou à l'enseignement supérieur.

Selon les termes du Plan d'opération, les activités pratiques qui figureront au programme d'études du premier cycle sont l'agriculture, l'enseignement de l'économie ménagère (qui s'adresse essentiellement aux filles) et les travaux d'atelier (menuiserie, mécanique, maçonnerie, électricité). Dans le cadre de la révision du plan d'études et du programme détaillé actuellement en cours...., il est notamment prévu :

que le plan d'études sera commun à tous les enfants dans les classes de 6e et de 5e, compte tenu de l'adaptation nécessaire aux intérêts et besoins particuliers des filles (enseignement de l'économie ménagère) et des régions urbaines et rurales (agriculture) ;

que chaque école offrira une variété d'activités pratiques à laquelle tous les enfants seront initiés au cours de ces deux classes, pendant une durée hebdomadaire d'en principe cinq heures ;

qu'à partir de la 4e classe, un début d'orientation interviendra, les élèves étant répartis en trois sections.

A. Enseignement général

B. Enseignement à orientation technique

C. Enseignement à orientation agricole

L'enseignement de l'économie ménagère se situe de ce fait dans la section B, soit dans la perpective d'une orientation technique.

b.2.3.2 L'Unesco fournit les services de deux experts, mentionnés dans l'ordre de leur arrivée au Royaume du Cambodge :

1. La soussignée, expert en économie ménagère (juillet 1967)
2. M. Lemasurier, expert technique en enseignement secondaire (décembre 1967)

b.2.3.3 Selon le Plan d'opération, l'Unicef s'est engagé à fournir, entre autres choses, du matériel pour l'enseignement des activités pratiques (garçons et filles) à 20 lycées et collèges composant une liste prioritaire établie par le Ministère de l'éducation nationale (Annexes : pièces n° 2 et 3).

Selon un addendum au Plan d'opération, signé en août, septembre et octobre 1967, le matériel didactique déjà livré aux 20 lycées et collèges de la liste prioritaire sera prochainement doublé en raison de l'augmentation des effectifs d'écoliers.

L'équipement progressif par l'Unicef d'un nombre croissant de lycées et de collèges en matériel pour l'enseignement des activités pratiques est prévu pour les années à venir. Actuellement le Royaume compte environ 120 lycées et collèges. Mais chaque année, quelques nouveaux établissements d'enseignement secondaire sont construits à l'aide de la participation financière des associations pour le développement de l'enseignement.

Selon l'addendum déjà mentionné, la formation des institutrices chargées de l'enseignement de l'économie ménagère au niveau secondaire est prévue comme suit :

1966 : recyclage de 25 institutrices

1967 : recyclage de 25 institutrices

1968 : recyclage de 25 institutrices

par la fréquentation à Phnom-Penh d'un cours de stage de formation d'une durée de quatre mois.

Enfin, l'Unicef fournit, par le paiement partiel des honoraires des professeurs des cours de recyclage et par l'octroi de bourses locales aux participant(e)s, les mêmes prestations que dans le cadre de l'enseignement primaire.

Mentionnons encore que l'Unicef fournira de l'équipement pour la reproduction de matériel pédagogique.

b.2.3.4 Selon le Plan d'opération signé entre le Gouvernement royal, l'Unesco et l'Unicef, le Gouvernement prend des engagements semblables à ceux qui le lient par des accords analogues concernant l'enseignement primaire (relatifs à la construction et l'aménagement des locaux, de l'équipement, etc.).

2.4 Quelques aspects de la scolarisation des filles

Relevons d'abord le fait que, pour l'année 1967-68, la scolarisation (établissements publics et privés) se présente, au Royaume du Cambodge, comme suit :

N° de série : 907

Enseignement primaire :	approximativement 920.000 élèves, soit environ 68 % par rapport au groupe d'âges, 13 % par rapport à la population totale.
Enseignement secondaire :	environ 100.000 élèves, soit approximativement 11 % par rapport au groupe d'âges.

A la rentrée scolaire 1966-67, le nombre des filles fréquentant les trois premières classes de l'enseignement primaire (12e, 11e, 10e) atteignait la proportion d'environ 43 % de l'effectif total (les classes de 11e et 10e présentant toujours un certain nombre de doublants). Mais, pour les classes suivantes, nous relevons les proportions suivantes :

Classe de 9e : environ 35 %

Classe de 8e : environ 30 %

Classe de 7e : environ 25 %

A la même époque, la situation des filles dans l'enseignement secondaire se présentait ainsi :

Premier cycle :	(6e, 5e, 4e, 3e, soit des jeunes filles de 12-13 ans à 16-17 ans) : environ 22 % de l'effectif total.
Second cycle :	(2e, 1re et terminale, soit des jeunes filles de 16-17 ans à 18-19 ans) : un peu moins de 14 %

La proportion des filles est, comme partout en général, sensiblement plus élevée dans la capitale et les grandes agglomérations, plus faible dans les régions rurales et excentriques.

Au cours de nos visites à 22 collèges et 15 lycées, nous avons relevé les proportions suivantes concernant la scolarisation des filles :

Collèges : 18,8 %

Lycées : 21,5 %

Or, c'est dans les grandes agglomérations que s'implantent d'abord les lycées.

Quant aux examens scolaires, le nombre des candidats présentés aux épreuves du baccalauréat première partie était, en 1967, de 9.199 jeunes gens et 1.666 jeunes filles. Le pourcentage des admissions fut chez les candidats d'environ 29 % et de 20 % chez les candidates.

Aux épreuves du baccalauréat deuxième partie se présentaient 2.028 jeunes gens et 219 jeunes filles ; la proportion des réussites était respectivement d'environ 49 % et de 60 % approximativement.

A la suite de nombreuses conversations avec MM. les directeurs provinciaux de l'enseignement secondaire, les proviseurs de lycées et les directeurs de collèges, les motifs de la déperdition scolaire relativement élevée chez les filles nous ont paru être les suivantes :

1. La nécessité dans laquelle se trouvent de nombreux parents d'utiliser les services de leurs filles soit pour des travaux domestiques soit pour des activités artisanales.

2. Le fait que les parents désirent épargner à leurs filles adolescentes des parcours sur de longues distances (à pied comme à bicyclette).

3. L'impossibilité pour les filles d'être admises en qualité de pensionnaires dans les pagodes (dans la plupart des lycées et des collèges, des centaines de garçons éloignés de leur domicile reçoivent leur entretien complet chez les bonzes qui le leur offrent gratuitement).

4. La difficulté, voire l'impossibilité, pour les filles domiciliées loin des établissements scolaires de se grouper en petites communautés organisant leur vie d'une manière indépendante dans des paillotes proches des écoles et louées à bas prix (procédé pratiqué fréquemment par des groupes de garçons).

5. La timidité qui, chez certaines écolières, paralysent leurs facultés.

6. Les échecs, dont le pourcentage est beaucoup plus élevé que chez les garçons, aux épreuves du DESPC.

7. Enfin la tradition qui engageait naguère encore certains parents à :

   (a) ne pas attribuer d'importance à l'éducation des filles qui, à leurs yeux, n'en ont nullement besoin pour faire un heureux mariage ;

   (b) à respecter, du moins symboliquement, la coutume dite "Chaul mlup". Cette dernière imposait à la jeune fille pubère une retraite qui devait être strictement observée durant une période allant de quelques semaines à quelques mois. La jeune fille restait alors dans une chambre qui lui était réservée et n'en sortait un moment que le soir. Elle observait un régime végétarien et n'était autorisée à voir aucun homme, même pas son père. En revanche, sa mère était censée l'entourer et lui donner l'enseignement que nécessitait sa transformation. Bien que cette coutume, destinée à l'origine à favoriser l'épanouissement physique et psychique de l'adolescente, ait pratiquement disparu aujourd'hui, il est probable que son souvenir influence encore la mentalité de quelques rares parents peu touchés par l'évolution.

Quant au pourcentage relativement élevé des échecs des filles aux épreuves scolaires (DESPC et baccalauréat première partie), les motifs suivants ont été avancés par MM. les directeurs provinciaux, les proviseurs et les directeurs :

1. L'indulgence des maîtres à l'égard des filles qui leur permet d'accéder au niveau des épreuves alors que, à la suite de leurs résultats scolaires au cours des années, elles auraient dû "doubler" une ou plusieurs classes.

2. Le fait que les filles en général manquent de solidarité et qu'elles ne sont pas en mesure, par conséquent, de se grouper en clubs dans le but de préparer leurs examens (ce que font aisément les garçons).

3. Le fait que les branches à forts coefficients (mathématiques, physique, chimie) ne sont en général pas les matières de prédilection des filles qui excellent plutôt dans le domaine littéraire.

Mais, en présence d'une situation qui semble prétériter l'élément féminin de la jeunesse kmère, nous relevons avec admiration le grand effort entrepris par le Gouvernement royal en faveur de l'évolution de la femme puisqu'on trouve des étudiantes dans toutes les facultés aussi bien que des Cambodgiennes occupant les hautes charges de députées et de ministres.

2.5 Education des filles

2.5.1 Travaux manuels

Il faut relever d'abord le fait que la Cambodgienne manifeste une remarquable habileté manuelle et que, de tout temps, elle s'est adonnée avec succès aux travaux variés de l'artisanat (poterie, vannerie, tissage, etc...). D'autre part, nous n'imaginons guère les splendeurs d'Angkor sans les broderies qui devaient vraisemblablement être l'oeuvre des femmes.

Au temps où les filles n'allaient pas à l'école, elles apprenaient de leurs mères comme de leurs ainées les techniques domestiques traditionnelles en vigueur.

Il en est ainsi actuellement encore pour une partie importante de la jeunesse féminine. La transmission de ces connaissances traditionnelles conserve, même de nos jours, sa grande valeur et doit être encouragée.

Sur le plan scolaire, depuis de nombreuses années déjà, la couture, la broderie, le tricotage, le crochetage figurent au programme des établissements d'enseignement primaire et secondaire. En général, ces branches s'enseignent avec régularité sauf dans quelques rares établissements privés d'institutrice apte à cet enseignement. Le programme semble avoir été fortement influencé, voire surchargé, par l'Occident au détriment des techniques traditionnelles dont plusieurs gardent aujourd'hui encore leur caractère parfaitement rationnel.

C'est pourtant avec un vif plaisir que nous relevons la quantité et la qualité des objets confectionnés par les écolières aussi bien de l'enseignement primaire que secondaire. Aussi apprécions-nous à sa grande valeur l'ardeur au travail et les aptitudes des élèves, des institutrices et des aînées qui participent à ce commun effort. Les expositions organisées par les établissements scolaires donnent la preuve éclatante des possibilités de la population féminine aussi bien dans la capitale que dans les villes et les provinces.

Aucune autre matière concernant les travaux manuels féminins ne semble avoir figuré dans les programmes jusqu'à l'introduction des activités pratiques, relativement récente, dans les plans d'études des établissements scolaires du Royaume du Cambodge.

2.5.2 Enseignement de l'économie ménagère

La mise en application de la Réforme de l'enseignement qui eut lieu dès l'année 1966 (chapitre II, par. 2, page 3) transforma l'enseignement de la couture et des autres travaux manuels en enseignement ménager ou, selon les voeux des autorités scolaires actuelles qui désirent dissiper tout malentendu quant à sa signification, en enseignement de l'économie ménagère.

En principe, l'ordre a été donné à la direction des 60 écoles primaires des trois zones expérimentales comme à celle des 20 lycées et collèges de la liste prioritaire (Annexes : pièce n° 3) d'introduire les activités pratiques dans l'emploi du temps, aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Dans les zones expérimentales, les institutrices enseignant la couture furent en général chargées de ce nouvel enseignement. Mais, la majorité d'entre elles n'ayant pas été mises au bénéfice d'une formation suffisante ou d'un recyclage, elles se heurtent, en dépit de leur meilleure volonté, à de grandes difficultés dans l'exécution des ordres reçus. En outre, elles ne disposent, à notre connaissance, d'aucune directive écrite concernant les matières à enseigner.

Dans les 20 lycées et collèges de la liste prioritaire, une partie importante des institutrices chargées récemment de l'enseignement de l'économie familiale avaient eu le privilège de suivre l'un ou l'autre des cours de stage de formation d'une durée de quatre mois donnés, l'un en 1966, l'autre en 1967, en application du Plan d'opération et de son addendum mentionnés plus haut (chapitre II, par.(a) 3.1, page 4). Malgré cet avantage, les institutrices se trouvent, en général, devant des problèmes complexes, l'enseignement de l'économie ménagère exigeant une formation technique et pédagogique approfondie. Il ne faut donc pas s'étonner que plusieurs institutrices résolvent la difficulté en se bornant à donner, hormis la couture, un enseignement de l'économie ménagère en théorie seulement.

Aussi est-ce avec un vif plaisir et une grande satisfaction que nous avons assisté parfois à quelque leçon d'économie ménagère autre que la couture donnée en pratique, avec entrain et compétence.

Les institutrices en activités pratiques de l'enseignement secondaire disposent d'un programme d'études qui est en voie de modifications.

Il faut encore mentionner le fait que l'enseignement de l'économie ménagère s'ajoute, en général, à celui de la couture, l'emploi du temps ne lui réservant pas d'heures supplémentaires.

Quant au recyclage des institutrices chargées de cet enseignement, les cours de stage de formation organisés à cet effet, à Phnom-Penh, d'une durée de quatre mois, nous ont paru d'excellente qualité. Aussi regrette-t-on que, seules, 25 institutrices soient en mesure d'en bénéficier chaque année. Nous ne saurions clore ce chapitre sans relever la gentillesse, la receptivité et le désir de perfectionnement des institutrices et des monitrices cambodgiennes à qui nous avons eu le privilège de rendre visite au cours de notre mission.

III

QUELQUES GENERALITES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT MENAGER

3.1 But

Cet enseignement, qu'il s'adresse à la jeunesse ou à l'âge adulte, se propose de contribuer à créer le bien-être physique et moral du groupe familial ; quand ce bien-être existe, il tend à le faire durer si ce n'est à l'augmenter.

Le bien-être physique est en rapport direct avec la santé et le dynamisme de chacun des membres de la famille. Le bien-être moral est l'heureux produit d'une vie de famille où grandit avec succès la génération de demain.

Le but ne change pas d'un pays à l'autre. Il est universel.

Mais il faut bien constater que cet enseignement ne fait que contribuer aux améliorations. Il ne peut en effet produire son efficacité que dans la mesure où il est désiré puis soutenu par la volonté des autorités et l'intérêt, voire la participation, de la population.

3.2 Moyens en vue d'atteindre le but

Il serait vain de vouloir atteindre le but par des moyens entièrement nouveaux, voire inconnus. Si l'on se réfère à une image classique, on ne voit guère comment le soldat pourrait ajuster son tir sans disposer d'une base solide. Or la base nécessaire à l'enseignement de l'économie ménagère existe bel et bien au Royaume du Cambodge. C'est l'immense patrimoine dont on découvre les richesses dans le contexte familial, au sein de la communauté comme sur le plan national.

La première démarche à tenter est donc de reconnaître l'existence de cet héritage, d'en évaluer les éléments, de revaloriser ses richesses et de les préserver. Ce bilan établi, l'enseignement de l'économie ménagère pourra le compléter, augmentant son actif par la transmission de connaissances nouvelles, scientifiques et techniques, rendues indispensables aujourd'hui par les nécessités de la modernisation. Or, aussi bien la revalorisation du patrimoine que l'acquisition des notions nouvelles ne peuvent se faire que par un travail partagé entre enseignants et élèves, à la fois sur le plan théorique et dans les activités pratiques.

Nous référant au chapitre II, paragraphe 2 (page 3), nous constatons que l'enseignement de l'économie ménagère s'inscrit ainsi totalement dans le cadre des Principes, du premier notamment, de la Réforme de l'enseignement décrétée par le Gouvernement royal du Cambodge.

IV

ACTUALITE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ECONOMIE MENAGERE AU ROYAUME DU CAMBODGE

4.1 Transformations de la société

Au Royaume du Cambodge comme dans tous les pays au développement rapide, la société subit une évolution dont on découvre les manifestations dans de nombreux domaines.

4.1.1 Plan économique :

L'agriculture, par l'intensification du défrichement, la modernisation des techniques, la sélection des semences, l'emploi judicieux des engrais, voit ses récoltes doubler, voire tripler dans les régions à vocation agricole.

L'industrie ouvre des usines (textiles, verreries, pneumatiques, piles électriques, bois et contreplaqués, conserves alimentaires, boissons, etc.) dans la capitale et, selon la tendance à la décentralisation, en province.

Le commerce se développe à la mesure de l'augmentation de la production. Mais, si les exportations augmentent d'année en année, les importations se manifestent au niveau du marché local comme dans les petits commerces. Des produits nouveaux, inconnus des acheteuses, se succèdent aux étalages qu'il s'agisse de conserves alimentaires, de textiles synthétiques, d'objets en matière plastique, de machines et d'appareils domestiques, de médicaments, etc.

4.1.2 Plan culturel, familial et social

Les enfants sont scolarisés, plus nombreux d'année en année. Les établissements de l'enseignement secondaire et supérieur accueillent chaque année un plus grand nombre d'élèves et d'étudiants. L'alphabétisation des adultes leur permet de se documenter plus et mieux qu'autrefois. Les transistors se multiplient, les appareils de TV dressent sur les toits des grandes agglomérations leurs antennes de plus en plus nombreuses. Les cinémas, même en province, attirent des foules par une propagande audio-visuelle fort adroite.

Enfin, la construction des routes, des ponts, des voies ferrées, l'utilisation à prix modéré des transports en commun favorisent les échanges, provoquant le brassage des idées.

Les répercussions de la modernisation, favorables ou défavorables, se font sentir inévitablement sur tous les membres du groupe familial, chacun réagissant à sa manière. Mais ce sont les enfants qui offrent aux influences le terrain le plus propice. Aussi les parents d'aujourd'hui portent-ils, dans la responsabilité de l'éducation, des charges qui étaient épargnées à leurs aînés au temps où l'enfant, protégé, grandissait dans le cercle étroit de la famille et de la petite communauté villageoise.

D'autre part, le développement économique augmente graduellement les revenus familiaux. En conséquence, le niveau de vie s'élève plus ou moins rapidement. Aussi la question se pose-t-elle plus souvent qu'autrefois : "Va-t-on dépenser, épargner, investir" ? En vue d'apporter à ce problème la meilleure solution en faveur du

bien-être familial, il est nécessaire de connaître tous les facteurs de la situation dont plusieurs sont nouveaux.

Bien que nous soyons loin d'avoir épuisé la liste des effets de la modernisation qui affectent le groupe familial, nous pouvons déjà constater que les parents, et notamment la femme, épouse, mère et maîtresse de maison, se trouvent confrontés à des difficultés inconnues dont la solution requiert des informations nouvelles et suffisantes.

4.2 Contribution de l'enseignement de l'économie ménagère à la solution des problèmes créés par la modernisation

4.2.1 Sur le plan familial. Prenant en considération la question matérielle, nous constatons trois phénomènes principaux :

l'apparition de besoins nouveaux

l'apparition de produits nouveaux

L'élévation plus ou moins progressive des revenus

L'exemple le plus significatif, parmi beaucoup d'autres, est la machine à coudre.

La première aspiration des femmes, dans tous les pays, est d'en posséder une. Il s'agit là d'un besoin légitime dont la satisfaction valorise la personne. Non seulement les travaux de couture sont plus vite faits, mais les points visibles sur le vêtement paraissent plus jolis. De plus, il arrive que, avantagée par l'emploi de la machine à coudre et disposant d'une habilité suffisante, telle femme soit en mesure de confectionner des vêtements pour les voisins, se créant peu à peu une clientèle qui lui permettra d'augmenter les revenus familiaux.

Mais il arrive que des machines, non usées, voire neuves, restent inutilisées à la suite du manque de connaissances techniques de leurs possesseurs. Dans de telles conditions, un capital précieux est immobilisé, sans possibilité d'amortissement ; ce qui est plus grave encore, c'est que la machine inemployée se détériore peu à peu. Il s'agit donc d'une perte qui risque d'être totale.

Mais il arrive aussi qu'un appareil reste inutilisé parce qu'il est inutilisable. L'achat, en conséquence, joue un rôle important. L'acheteuse doit, préalablement, savoir exactement de quel objet elle a besoin (simple et robuste, perfectionné, luxueux, etc.), comparer les différents types offerts sur le marché, leur prix, s'informer avec clairvoyance. Avant tout, elle doit avoir réglé, en collaboration avec son mari, la question financière : dispose-t-elle du capital, paiera-t-elle par acomptes ?

Dans le cas particulier de l'achat de la machine à coudre, il serait regrettable que son utilisation entraîne l'oubli du travail à la main. Il faut donc à la fois favoriser le progrès et préserver les connaissances traditionnelles.

Or l'enseignement de l'économie ménagère met à son programme aussi bien la couture à la main que l'utilisation rationnelle de la machine à coudre, les connaissances technologiques qui s'y rapportent comme les soins à lui donner. De plus cet enseignement prévoit la transmission des notions élémentaires relatives à la manière d'acheter comme à la gestion des biens et des revenus familiaux par

les époux. D'autres exemples frappants pourraient être cités telle l'alimentation. A l'époque où les conserves alimentaires apparaissent aux étalages, le moment serait favorable pour informer les familles, par l'enseignement de l'économie ménagère, des immenses possibilités alimentaires du pays qui permettent à elles seules de maintenir la santé de la population.

De nombreuses autres illustrations pourraient être trouvées dans le domaine des textiles, des matières synthétiques, etc.

Si nous abordons la question morale concernant la vie de famille, nous constatons que, dans tous les pays, l'évolution économique, culturelle et sociale exerce inévitablement son influence sur l'enfance et la jeunesse. Aux parents d'aujourd'hui incombe, en conséquence, plus qu'à leurs prédécesseurs, la nécessité de guider leurs enfants avec clairvoyance et compétence. Aussi l'enseignement de l'économie ménagère est-il censé transmettre des notions fondamentales concernant la pyschologie appliquée dans le cercle familial.

4.2.2 Sur le plan communautaire

Dans toutes les provinces du Royaume du Cambodge, à la suite des instructions de Monseigneur le Prince chef de l'Etat, se manifestent des mouvements populaires qui aboutissent à la construction de dispensaires, d'infirmeries, d'hôpitaux, d'écoles, de collèges, de lycées, etc. Les postes d'accoucheuses rurales se multiplient dans les provinces.

Les problèmes que soulèvent inévitablement de semblables réalisations, qu'il s'agisse de leur création ou de leur fonctionnement, réclament des solutions auxquelles les femmes pourraient apporter une utile collaboration.

Aussi avons-nous la conviction que des femmes informées dans les domaines sanitaire, éducatif et autres sont en mesure de rendre des services appréciés par la communauté, au niveau du hameau, du village, du "srok" etc.

Il faut donc relever le fait que des cours élémentaires d'hygiène, de premiers soins, de puériculture figurent au programme de l'enseignement de l'économie ménagère.

Enfin l'économie nationale aura tout à gagner de pouvoir compter sur la clairvoyance des femmes informées qui, en collaboration avec leurs maris, savent acheter, faire durer, épargner, investir.

4.2.3 Revalorisation du patrimoine

A la réforme de l'enseignement qui a introduit dans les programmes les activités pratiques et la diversification des matières, s'est ajoutée la décision du Gouvernement royal aboutissant au mouvement généralisé de la khmérisation.

Or ce mouvement ne touche pas seulement la question linguistique, mais il engage le corps enseignant et les élèves, dans un effort commun, à puiser aux sources vives du passé. Il s'agit donc d'une revalorisation du patrimoine.

Il ne serait pas difficile de présenter une longue liste de sujets propres à l'enseignement de l'économie ménagère dont le développement soit lié à la fois au passé et à l'avenir. Nous nous limiterons à l'un d'eux : l'habitation.

A la suite de l'expansion économique et du progrès qui en est la conséquence les constructions se multiplient au Royaume du Cambodge. C'est ainsi que l'architecture évolue et que des matériaux nouveaux apparaissent, fruits de l'industrie locale en général. Ces nouveautés sont donc des signes heureux de l'évolution. Dans le domaine de l'architecture, on enregistre, au Royaume du Cambodge, un grand nombre de réussites et, même, des chefs-d'oeuvre dont la réputation passe largement les frontières.

Toutefois il serait regrettable, en province du moins, que la jeune génération, fermant les yeux sur le passé, construise les demeures dans l'ignorance totale des avantages que présente la tradition dans la construction de la maison typiquement cambodgienne. En voici quelques-uns :

L'utilisation des pilotis offre une défense contre la chaleur, l'humidité, les animaux. De plus, les matériaux et la technique traditionnels de construction rendent la maison :

plus fraîche et mieux ventilée (planchers non jointifs)

plus sèche (pas de capillarité en période de mousson)

plus saine (moins de contact avec les insectes et les rongeurs)

En outre, la construction traditionnelle :

offre un ombrage apprécié

libère le sol pour : les activités artisanales
le rangement du matériel
le stockage de certaines marchandises

libère le sol à la vue

offre une vue plus étendue du premier étage

dissocie bien les activités diurnes et nocturnes

satisfait les exigences de la morale et de la religion

(partie close : intime
partie ouverte : publique)

N.B. Les renseignements ci-dessus proviennent en partie du "Manuel khmer d'habitat" (1963).

On pourrait encore relever de nombreux autres avantages présentés par la maison traditionnelle khmère, comme l'efficacité de son implantation, de son orientation, l'harmonie de ses proportions, le caractère fonctionnel de tous les matériaux utilisés et des différentes techniques appliquées. Le toit en est un bon exemple (annexes : pièce n° 4). S'il est couvert de tuiles ou de tôle (fer ou fibre), il peut durer 30 ans, s'il est fait de chaume, 4 ou 5 ans ; de feuillages de palmiers à sucre, 3 ans environ.

Il va de soi que des améliorations, inspirées par les connaissances modernes peuvent être apportées à l'habitation traditionnelle. Dans les milieux socio-économiques à niveau suffisamment élevé, les améliorations, spécialement sur le plan sanitaire, sont en voie de réalisations ou achevées.

N° de série : 907

Dans certaines provinces, le bois coûtant plus cher que les matériaux de maçonnerie, l'évolution se marque inévitablement par une tendance à l'abandon de la tradition. Il arrive aussi que, seuls, les pilotis soient construits en béton armé.

Puisque notre propos reste l'enseignement de l'économie ménagère au Royaume du Cambodge, il nous paraît que tout sujet concernant le bien-être familial (qu'il s'agisse aussi bien d'alimentation que d'hygiène, de puériculture, d'éducation familiale ou de tout autre thème) devrait faire l'objet d'un retour aux sources du passé, d'une évaluation de son apport, d'une étude de la situation actuelle, d'un regard objectif vers les solutions de l'avenir.

Peut-être serait-il possible, en formant ainsi le jugement de la jeunesse, de lui épargner les désavantages d'une modernisation trop hâtive.

V

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ECONOMIE MENAGERE AU ROYAUME DU CAMBODGE

5.1 Nécessité de créer un intérêt pour cet enseignement

Les nombreux échanges que nous avons établis avec les cadres supérieurs de l'enseignement cambodgien nous ont fourni la preuve que :

Seuls quelques-uns sont convaincus de la nécessité de l'enseignement de l'économie ménagère, ayant réalisé son étroite liaison avec les intérêts économiques du pays.

Le public en général ignore tout à ce sujet.

Or, il serait très difficile d'introduire cet enseignement dans les établissements scolaires, même graduellement, sans l'appui des autorités locales, la conviction du corps enseignant, la compréhension de la population, voire l'enthousiasme de la jeunesse.

Il nous paraît, en conséquence, qu'une action de large envergure serait indiquée en faveur des activités pratiques en général et de l'économie ménagère en particulier en vue d'informer :

les autorités provinciales : MM. les directeurs et les inspecteurs provinciaux, les proviseurs de lycées, les directeurs de collèges et leurs proches collaborateurs.

le corps enseignant primaire et secondaire.

les associations pour le développement de l'enseignement.

les parents et le public en général.

Les moyens d'information ne manquent pas au Royaume du Cambodge où les cadres supérieurs provinciaux se rassemblent à certaines occasions dans la capitale. D'autre part, on y dispose des moyens de diffusions efficaces comme les journaux, la radio, la TV.

Des essais ont été tentés à ce jour à la radio et à la TV. Ils pourraient être multipliés et développés avec bonheur.

5.2 Construction des locaux

Nous avons pu constater, au cours de nos visites à une soixantaine d'établissements scolaires (environ 25 de l'enseignement primaire et 35 de l'enseignement secondaire) que, souvent, le local destiné à l'enseignement des activités pratiques aux filles avait été réservé dans un immeuble neuf, ou prévu lors du projet d'une construction future. Cette situation nous paraît heureuse si les conditions essentielles à un bon enseignement sont respectées, à savoir :

que les dimensions du local soient suffisantes :

8 m sur 8 m (la largeur réglementaire des bâtiments scolaires au Cambodge étant de 8 m) au cas où l'enseignement de l'économie ménagère disposerait de deux locaux.

8 m sur 12 m (le multiple de 4 devant être respecté) si cet enseignement disposait d'un seul local.

que l'aération soit largement assurée (fenêtre et claustra)

que la lumière soit abondante

que le voisinage immédiat ne soit pas bruyant.

Les bâtiments scolaires représentant en général le fruit des contributions des associations pour le développement de l'enseignement et leur construction bénéficiant de l'aide locale, leur coût est réduit au minimum. C'est ainsi qu'une salle d'école munie de son mobilier et de son équipement exige aujourd'hui un capital qui varie de 90.000 à 100.000 riels.

5.3 Aménagement des locaux

L'enseignement de l'économie ménagère inclut nécessairement dans son programme, entre autres matières, les suivantes :

Hygiène, premiers soins, puériculture. Rationalisation et organisation du travail féminin, etc.

Aussi l'aménagement des locaux, même réduit au minimum et d'une simplicité totale, doit-il donner la possibilité de mettre en pratique les règles élémentaires de l'hygiène et permettre un travail aussi efficace que possible.

A cet effet il nous paraît nécessaire d'aborder la question de l'eau. D'une part des réserves d'eau pour la consommation doivent être à disposition dans la cuisine, soit dans des jarres traditionnelles, soit dans des réservoirs prévus, au-dessus des éviers, avant la construction du bâtiment. D'autre part, l'élimination des eaux usées est un impératif auquel on ne peut se soustraire sans diminuer gravement l'efficacité de l'enseignement de l'hygiène. Le pays produisant les tuyaux de ciment, il est possible d'installer, lors de la construction, des canalisations conduisant les eaux usées des éviers au dehors, si possible dans une fosse septique.

Quant à l'aménagement, à la cuisine, des plans de travail, il faut prendre en considération d'abord les nécessités pédagogiques. Toute leçon supposant, d'abord et avant tout, une démonstration faite par l'institutrice en présence de l'ensemble des élèves, puis sa répétition par les élèves sous forme d'exercices par petits groupes, les exigences qui en découlent sont les suivantes :

l'aménagement d'une table de démonstration, en maçonnerie ou en briques, vaste et largement dégagée ;

une série de foyers, en vue des exercices en groupes, chacun étant muni, à gauche et à droite, d'un plan de travail suffisant à permettre les activités de plusieurs élèves, à éviter les bousculades et à favoriser le contrôle ;

un ou, mieux, plusieurs éviers.

Quant aux normes à respecter, il serait imprudent d'en donner, maintenant déjà, avec une trop grande précision. L'expert n'ayant assisté qu'à de très rares leçons complètes de cuisine (dont l'une dans l'enseignement primaire hors des zones expérimentales, l'autre dans l'un des lycées de la liste prioritaire), elle n'est en mesure d'avancer que ce qui suit :

la hauteur des plans de travail convenant aux élèves debout devra probablement se situer entre 70 cm (pour l'enseignement primaire) et 75 cm (pour l'enseignement secondaire).

celle des éviers quelques centimètres plus haut.

la longueur des plans de travail séparant les foyers devrait être au minimum de 60 cm (un multiple de 15 s'imposant, étant donné la dimension du carreau de faïence cambodgien).

Quant aux matériaux, le ciment comme les briques conviennent parfaitement si les surfaces des plans de travail sont rendues suffisamment lisses.

Il ne sera possible de donner des directives précises concernant l'aménagement des locaux pour l'enseignement de l'économie ménagère qu'à la suite d'un nombre suffisant d'observations faites directement sur les élèves de différents âges au cours de leurs activités. Il sera indispensable à cet effet de charger quelques institutrices formées et expérimentées en activités pratiques de faire leurs observations, de les grouper, de les interpréter et les discuter. Alors seulement les directives pourront être mises au point, puis largement diffusées par les autorités scolaires.

Quant aux frais entraînés par un aménagement minimum comportant une table de démonstration, une série de 4 à 5 foyers et deux éviers, le devis calculé par les professeurs d'enseignement de l'économie familiale cambodgienne prévoit une dépense de 5 à 6.000 riels pour les matériaux et 3 à 4.000 riels pour le travail.

N.B. Avant de terminer ce très bref exposé sur l'aménagement, nous nous faisons un devoir d'attirer l'attention des responsables sur des arrangements scolaires qui nous ont paru présenter un danger réel (annexe : pièce n° 5).

5.4 Equipement

Au cours de nos visites aux établissements scolaires, il nous est arrivé de voir du matériel didactique - foyers ou réchauds, marmites, casseroles, poêles, ustensiles divers, couverts, etc. - provenant de l'une ou de l'autre des trois sources suivantes ou des trois à la fois :

offert par les associations pour le développement de l'enseignement

prêté par l'institutrice et/ou les élèves

fourni par l'Unicef (selon les accords des plans d'opération)

Le matériel local (provenant des deux premières sources) présente les avantages d'être fonctionnel et d'un coût très modique.

Le matériel fourni par l'Unicef est fort apprécié surtout en ce qui concerne les machines à coudre (4 par école ou lycée, dans la règle). Leur prix au Cambodge varie, selon la qualité et le degré de perfectionnement, entre 2.000 et 10.000 riels ($57 - $257). Les institutrices et les élèves apprécient aussi le reste du matériel offert puisqu'il se présente sous des formes modernes.

Après avoir discuté la question avec les responsables de l'enseignement de l'économie ménagère, il nous paraît que certains articles pourraient être supprimés, lorsqu'ils se trouvent aisément et à très bas prix sur le marché local (planches à hâcher, grilles, corbeilles, etc.) et remplacés par un objet jugé nécessaire à l'enseignement de la puériculture, vivement désiré autant par les institutrices que par les élèves, soit la poupée de démonstration. Celle-ci, pour permettre une éducation réaliste, doit être d'une taille et d'un poids proches de la réalité d'un nouveau-né. De plus, elle doit être imperméable.

A ce propos, nous avons eu le privilège d'assister une fois, dans un collège (Damdek), à une leçon de puériculture donnée brillamment, avec entrain et compétence, sur le bain du bébé. L'institutrice avait elle-même fourni une poupée aussi ressemblante que possible. En dépit d'une classe surchargée (plus de 40 élèves), l'attention et l'intérêt des écolières furent sans défaillance.

Pour clore ce sous-chapitre, nous constatons que la meilleure solution à apporter au problème de la fourniture du matériel didactique destiné à l'enseignement des activités pratiques restera toujours la collaboration et le partage des charges entre :

la direction ou l'inspection provinciales
la direction des établissements scolaires
les associations pour le développement de l'enseignement
le corps enseignant
les élèves
l'Unicef

N.B. Les associations pour le développement de l'enseignement au Royaume du Cambodge sont constituées par l'ensemble des parents d'élèves dans le cadre de chaque établissement de l'enseignement secondaire. Les contributions des membres permettent non seulement la construction des bâtiments, mais aussi leur aménagement et, parfois, la fourniture, complète ou partielle, du matériel didactique. L'admission de l'élève dans l'établissement, à la suite de la réussite de l'examen d'entrée en classe de 6e, entraîne le versement d'une certaine somme par les parents.

5.5 Ameublement

En ce qui concerne l'enseignement de l'économie ménagère, les meubles sont nécessaires à deux fins :

permettre le rangement du matériel

fournir les plans de travail pour l'enseignement de certaines branches comme la puériculture, l'hygiène, la couture, les autres travaux manuels, etc.

Pour le rangement du matériel, il faut tenir compte du fait que certaines disciplines, comme la cuisine, se pratiquent par petits groupes (4 ou 5 pour une classe de 20 à 25 élèves). Aussi, en vue de faciliter l'acquisition des habitudes d'ordre par les élèves et le contrôle par l'institutrice, est-il indiqué que les meubles de rangement (rayonnages, étagères, buffets, armoires) se répètent en nombre autant de fois qu'il y a de groupes d'élèves.

Quant à l'enseignement des matières comme la puériculture, la comptabilité, la couture, les autres travaux manuels, des tables et des chaises ordinaires conviendront parfaitement aux conditions suivantes :

que leur nombre soit suffisant pour permettre à chaque élève un travail rationnel ;

qu'elles soient robustes et faciles à entretenir ;

que leur hauteur soit adaptée à la taille des élèves.

5.6 Sélection des milieux et des niveaux scolaires propres à bénéficier de l'enseignement de l'économie ménagère

Il est reconnu que toute élève, où qu'elle se trouve, est réceptive à cet enseignement si, d'une part, la matière est à sa portée et que, d'autre part, la méthode d'enseignement lui soit appropriée.

Cependant nous serions irréalistes et imprudents si nous recommandions actuellement déjà la généralisation de l'enseignement de l'économie familiale au Royaume du Cambodge. Les raisons qui nous inspirent cette prudence sont majeures.

Aussi la décision des hautes autorités cambodgiennes nous paraît-elle très sage d'avoir prévu pour les débuts de cet enseignement les régions suivantes seulement :

les 60 écoles des zones expérimentales au niveau primaire (chapitre II, par. a.2.3.3 page 8)

les 20 lycées de la liste prioritaire au niveau secondaire (chapitre II, b.2.3.3. page 10).

Toute extension hâtive de cet enseignement, sur le plan géographique, ne manquerait pas de produire des échecs préjudiciables à son développement, cela pour les raisons suivantes :

le nombre restreint de locaux prévus pour cet enseignement

le manque d'aménagement suffisant

la pénurie d'institutrices recyclées ou formées pour l'enseignement de l'économie ménagère (53 actuellement, 77 dans quelques mois, appartenant toutes aux cadres de l'enseignement secondaire).

Quant aux niveaux scolaires féminins propres à tirer bénéfice de l'enseignement de l'économie ménagère, nous relevons, une fois encore, la clairvoyance des hautes autorités du pays qui ont décrété la tentative de l'expérience à partir de la classe de 9e seulement. Les élèves de ces classes, âgées de 9 à 11 ans,

ayant acquis les techniques de la lecture, de l'écriture et du calcul, manifesteront un intérêt certain pour la nouvelle discipline, concrète et vivante ; tout laisse penser qu'elles participeront à son enseignement avec succès. Il est même probable que, si ce nouvel enseignement est donné d'une manière efficace et concrète, il contribuera à faire régresser la déperdition scolaire chez les filles.

Sur le plan des lycées et des collèges, le Ministère de l'éducation nationale envisage l'introduction des activités pratiques, pour les filles comme pour les garçons, dès la classe de 6e et jusqu'au niveau du baccalauréat 1re partie. La pièce n° 9 dans les annexes présente à ce sujet le schéma préconisé par Monseigneur le prince chef de l'Etat. Sa mise en pratique intégrale rendra, à l'avenir, les plus grands services au développement économique du pays comme à la sauvegarde de son patrimoine.

Si l'on prend plus particulièrement en considération l'éducation des filles au niveau secondaire, la réalisation concrète du schéma évoqué ci-dessus permettra, un jour, d'atteindre les objectifs suivants en relation avec la réforme de l'enseignement :

Dans les classes de jeunes élèves, leur formation partielle en vue de leurs futures responsabilités. Possibilités d'orientation professionnelle (sujet traité ultérieurement).

Au niveau du DESPC, l'information et la formation des jeunes Cambodgiennes en vue de leurs responsabilités familiales d'abord, communautaires ensuite. Préparation visant l'examen d'entrée au monitorat pour l'enseignement de l'économie ménagère.

Au niveau du baccalauréat, entraînement, sur le plan scientifique et technique, des candidates aux examens d'admission au professorat en économie familiale.

Toutefois, il faut relever la nécessité de consacrer encore de longues années aux essais, aux recherches pédagogiques, aux tentatives d'adaptation à la réalité dans le but d'obtenir des réalisations suffisantes et satisfaisantes.

5.7 Programme d'études

Rappelons d'abord brièvement le but que se propose l'éducation en économie ménagère :

"Créer, contribuer à créer, maintenir, augmenter le bien-être physique et moral du groupe familial".

Si nous désirons un système d'éducation fonctionnelle, selon les décisions des auteurs mêmes de la réforme de l'enseignement, nous constatons que le programme d'études ne peut être dicté qu'en fonction de la vie du groupe familial. Il doit donc être établi selon ses problèmes et ses difficultés au niveau des milieux socio-économiques à revenus moyens et modestes qui forment la majorité de la population.

Après de nombreux échanges professionnels, deux séances de travail avec la Commission nationale technique pour l'enseignement de l'économie ménagère, de longues réflexions, l'expert propose, à titre d'essai, un programme, schématisé et synoptique, dans l'élaboration duquel l'effort s'est porté, selon les principes de la réforme, sur les nécessités de :

se limiter à l'essentiel

prendre en considération l'âge et le développement des élèves

coordonner, dans la mesure du possible, les différentes matières imparties à chaque classe

assurer, pour chaque branche, un déroulement logique de l'enseignement dès la classe de 9e aux suivantes

considérer le temps excessivement restreint laissé à l'enseignement de l'économie ménagère (en réalité, une heure hebdomadaire au niveau primaire, 2 heures au niveau secondaire).

Pour différentes raisons pratiques, il nous a paru avantageux de répartir l'ensemble des sujets essentiels en quatre branches principales :

Couture, travaux manuels

Nutrition, nutrition appliquée

Economie domestique

Hygiène, puériculture, premiers soins.

	Couture et travaux manuels	Nutrition et nutrition appliquée	Economie domestique	Hygiène, puériculture premiers soins
9e	Tricot) Points Couture) simples Application : Confection de deux vêtements simples pour enfants	Valeur et vertus protectrices de quelques aliments végétaux cambodgiens courants : riz, banane, papaye, tomate, feuilles, herbes aromatiques, etc. Préparations froides. Démonstrations et exercices surveillés	Lavage et entretien de petits vêtements (tricot, textiles) Démonstrations et exercices surveillés	La santé de bébé par la propreté. Démonstrations et exercices surveillés
8e	Tricot) Autres Couture) points Application : Confection de deux vêtements pour enfants	Valeur et vertus protectrices des céréales, légumineuses, fruits gras cambodgiens. Démonstrations culinaires et exercices surveillés.	Entretien de la maison et des objets qui s'y trouvent. Démonstrations et exercices surveillés.	La santé de bébé par les aliments. Bouillies de sevrage. Démonstrations et exercices surveillés.
7e	Crochet : Points simples Application : Confection d'objets simples. Confection d'un objet artisanal simple.	Valeur et vertus protectrices des aliments protidiques cambodgiens : poisson, prahoc, nuoc-mêm, sauce de poisson, viande, volaille, oeufs. Démonstrations culinaires et exercices surveillés.	Entretien des alentours de la maison. Démonstrations et exercices surveillés.	Quelques premiers soins faciles. Bandages. Utilisation des herbes médicinales. Démonstrations et exercices surveillés.
6e	Connaissance technique de la machine à coudre. Son entretien, son utilisation. Application : Confection de vêtements personnels.	La croissance : ses exigences, aliments plastiques cambodgiens. Démonstrations culinaires et exercices surveillés.	Connaissance des textiles anciens et modernes. Entretien complet de la garde-robe de l'adolescente. Démonstrations et exercices surveillés.	Révision de l'anatomie et de la physiologie humaine. Règles d'hygiène en relation. Hygiène personnelle.

5e	Raccommodages pratiques à la main et à la machine. Travaux d'artisanat utiles à l'habitat.	La protection : ses exigences, aliments protecteurs cambodgiens. Démonstrations culinaires et exercices surveillés	L'habitation et ses alentours. Avantages des conceptions et techniques traditionnelles. Apports nouveaux. Hygiène de l'habitation. Démonstrations et exercices surveillés.	Découvertes de Pasteur. Résistance aux maladies. Infections, aseptie, antiseptie. Soins aux blessures. Démonstrations pratiques et exercices surveillés.
4e	Coupe et confection de vêtements utiles. Travaux d'artisanat en vue du tourisme.	La dépense énergétique : ses exigences, aliments énergétiques cambodgiens. Hygiène alimentaire. Conserves alimentaires domestiques. Démonstrations culinaires et exercices surveillés.	Comptabilité ménagère. Budget hebdomadaire, mensuel, annuel. Economies, épargne. Investissements, amortissements. Manière d'acheter. Exemples et exercices surveillés.	L'eau potable. Elimination des eaux usées. Notions sur les endémies et les épidémies tropicales. Prophylaxie individuelle, familiale et communautaire.
3e	Révision de tout l'acquit sous forme pratique : confection d'objets utiles en tricot, crochet, couture, raccommodages, artisanat, etc.	L'équilibre alimentaire. Mise en valeur des techniques et menus rationnels de la tradition. Apports nouveaux. Démonstrations culinaires et exercices surveillés.	Education familiale. Organisation du travail domestique. Utilisation de toutes les ressources disponibles. Direction générale de la maison.	Le nourrisson et l'enfant en bas âge : alimentation, éducation.

5.8 Commentaires au sujet du programme d'études

Il faut rappeler d'abord que, si le Plan d'opération prévoit, au niveau de l'enseignement secondaire, l'octroi de cinq heures hebdomadaires pour les activités pratiques, l'enseignement de l'économie ménagère ne dispose en réalité que de deux heures hebdomadaires, soit celles qui, depuis de nombreuses années, furent consacrées à la couture, ce dernier enseignement s'étant simplement transformé, en principe sinon en fait, en enseignement ménager ou enseignement de l'économie ménagère. De ce fait les institutrices qui reçoivent l'ordre de donner l'enseignement de l'économie ménagère ne disposent pas en général de plus de temps qu'autrefois pour le seul enseignement de la couture.

Or, nous savons par expérience que l'institutrice la plus douée, la mieux formée, la plus enthousiaste et laborieuse - et le Royaume du Cambodge en compte - ne sera jamais en mesure d'ajouter au programme de couture déjà chargé l'enseignement pratique de toutes les autres branches de l'économie ménagère dans les limites étroites du temps imparti, soit deux heures hebdomadaires.

Donc, le jour viendra, quand l'enseignement de l'économie ménagère se donnera effectivement, où les autorités scolaires se trouveront dans la nécessité d'alléger sensiblement le programme de couture. Il serait heureux que les travaux manuels d'inspiration totalement occidentale soient simplement supprimés, ce qui permettrait en plus de mettre en valeur l'artisanat purement khmer.

En attendant, d'autre part, que les cinq heures hebdomadaires prévues par le Plan d'opération soient accordées à l'enseignement de l'économie ménagère, nous constatons que la répartition du programme en quatre branches principales, exposée précédemment (chapitre 5, par. 7), permettrait à l'institutrice de consacrer chaque mois deux heures à chaque matière. Elle disposerait ainsi d'environ 16 heures annuellement pour chacune des quatre branches (compte tenu des vacances et des jours fériés).

Or, une durée annuelle de 16 heures, à raison de deux heures par mois, ne permet d'enseigner, d'une manière satisfaisante (c'est-à-dire en pratique), que quelques sujets choisis parmi les plus importants.

Voici, de plus, quelques brefs commentaires sur des questions que pourrait soulever l'établissement du programme schématisé exposé ci-dessus ; d'abord les branches qui n'y figurent pas :

> Le savoir-vivre, gardant toute son importance, peut, en conséquence, être enseigné, par les conseils comme par l'exemple, tout au long de l'année scolaire. Nous souhaitons que les institutrices, suivant leur désir de valoriser le patrimoine, ne laissent jamais dans l'ombre la richesse, la signification et le raffinement de l'étiquette cambodgienne.

L'éducation sexuelle, étant donné l'excessive brièveté du temps consacré à l'enseignement de l'économie ménagère, ne peut guère prétendre à un cours spécial et régulier tout au long de l'année scolaire. Mais il serait heureux que les enseignantes soient en mesure d'utiliser toute occasion favorable (en hygiène, puériculture, etc...) pour attirer l'attention des élèves sur l'importance du problème. De plus, les notions de biologie acquises préalablement dans les classes de sciences naturelles pourraient faire l'objet de brefs rappels, épargnant ainsi le temps précieux consacré à l'enseignement de l'économie ménagère.

Le jardinage et l'élevage du petit bétail, bien qu'ils soient les sources d'une alimentation équilibrée, ne figurent pas à ce programme pour le motif suivant : en général, du moins au niveau de l'enseignement secondaire, les filles suivent, en commun avec leurs camarades garçons, le cours d'agriculture (deux heures hebdomadaires).

L'éducation familiale pourrait être heureusement introduite dans le programme dès que le temps suffisant sera accordé à son application. L'enseignement de cette matière devrait être basée sur les notions fondamentales de la psychologie.

En revanche la nutrition et la nutrition appliquée, soit la préparation d'une alimentation équilibrée, pourraient provoquer quelque étonnement dans un pays où n'existe pratiquement pas de sous-nutrition et où chacun dispose tous les jours de l'essentiel. Pourtant l'évolution inévitable de la société, le développement des importations alimentaires, la littérature et la réclame pourraient, un jour proche, créer des problèmes que les mères ne seront en mesure de résoudre dans l'intérêt de la famille qu'à la lumière d'une information suffisante et objective. Il est indispensable en conséquence que, dès maintenant, des notions scientifiques soient imparties à la jeunesse, sous des formes simples, concrètes, et par les activités pratiques, en vue de la convaincre qu'une alimentation suffisante et équilibrée peut être largement assurée par la seule utilisation des aliments cambodgiens.

De plus, le Royaume du Cambodge ayant créé récemment un Institut national de nutrition, il n'est pas nécessaire d'insister sur la relation étroite qui unit alimentation familiale et santé de la population.

5.9 Importance de l'enseignement de l'économie ménagère dans l'emploi du temps des établissements scolaires

Dans le sous-chapitre précédent, nous avons eu déjà l'occasion d'attirer l'attention sur le fait qu'une durée hebdomadaire de deux heures ne permettra jamais d'impartir aux élèves filles un enseignement suffisant en activités pratiques. Les hautes autorités scolaires l'ont déjà remarqué, aussi ne doutons-nous pas que, dès que possible, les cinq heures prévues au Plan d'opération seront introduites dans l'emploi du temps non seulement de l'enseignement secondaire mais aussi de l'enseignement primaire.

Notons encore que, dans l'intérêt même d'un enseignement efficace, trois heures au minimum, sur les cinq attribuées, devraient se suivre.

5.10 Méthode d'enseignement

Si nous nous reportons aux termes mêmes utilisés par les hautes autorités du Royaume du Cambodge lors de leurs décisions relatives à la réforme de l'enseignement, nous découvrons, entre autres améliorations, l'introduction des "activités pratiques".

Toute la méthode d'enseignement est contenue dans ces deux mots : en conséquence nous reconnaissons une fois de plus la clairvoyance des auteurs de la réforme.

Activité : Cela suppose que maître et élèves sont actifs autant par le travail des muscles que par la pensée.

Pratique : La signification de ce terme s'oppose au concept de la théorie pure. Elle impose, en conséquence, la nécessité d'exécuter un projet, de réaliser un plan dont le produit sera tangible. Dans l'esprit de la réforme, cette exécution est essentiellement manuelle.

Confirmant le bien-fondé des décisions officielles, les découvertes scientifiques relatives à l'apprentissage des techniques prouvent que :

ce qui s'entend s'oublie facilement
ce qui se voit est retenu par la mémoire plus ou moins longtemps
ce qui se touche laisse des souvenirs mieux enracinés
ce qui se fait permet d'acquérir des notions solides et durables

De nombreuses études sur l'évolution de l'intelligence humaine dont plusieurs récentes, mettent en lumière le lien étroit qui unit le développement des techniques manuelles à celui des facultés mentales.

En ce qui concerne plus particulièrement l'enseignement de l'économie ménagère, les découvertes énoncées ci-dessus nous amènent à recommander la méthode qui a déjà fait largement ses preuves, soit l'enseignement de toute technique nouvelle, ou partiellement nouvelle, en quatre temps :

Introduction des notions nouvelles par l'observation directe des choses et les commentaires technologiques indispensables.

Démonstration pratique par l'enseignante en présence de l'ensemble des élèves.

Répétition de la technique vue et observée par les élèves sous la forme d'exercices individuels ou en groupes, avec l'aide de l'éducatrice et sous sa surveillance directe.

Evaluation des résultats sous la forme d'une discussion libérale entre élèves et institutrice.

Chacune de ces phrases pourrait faire l'objet d'un développement pédagogique. Nous y renonçons, convaincus que le jour où le Royaume du Cambodge mettra sur pied la formation professionnelle et pédagogique de ses enseignantes en activités pratiques, il disposera des professeurs qualifiés en vue de porter cette lourde responsabilité. En attendant, ayant constaté que les démonstrations faites à Phnom Penh par les professeurs aux cours de stages de formation donnent toute satisfaction, nous regrettons qu'elles soient si rares.

Il faut encore relever un autre avantage de la méthode par la démonstration, soit la possibilité qu'elle offre - si les commentaires et la discussion sont bien dirigés - de former le jugement des élèves. Or la vie moderne place la jeunesse et l'âge adulte beaucoup plus fréquemment qu'autrefois devant des choix à faire, des difficultés à résoudre pour lesquels un jugement sain, appuyé sur des notions réalistes, rend les plus grands services.

Aussi ne saurions-nous clore ce sous-chapitre sans rappeler la pensée du grand écrivain, éducateur et philosophe français, Montaigne : "Mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine".

N° de série : 907

Il ressort de ce qui précède qu'un enseignement de l'économie ménagère donné en théorie seulement ne pourra jamais être considéré comme une éducation valable.

5.11 Améliorations actuellement réalisables

Au cours de nos visites aux établissements scolaires, nous avons pu apprécier l'intérêt porté à l'enseignement de l'économie ménagère par MM. les directeurs et les inspecteurs provinciaux, les proviseurs de lycées, les directeurs de collèges et leurs collaborateurs directs. Quant aux chargées de cet enseignement, nous avons remarqué leur grand désir de fournir un travail de qualité et, pour une grande partie d'entre elles, leur espoir d'être en mesure un jour d'enseigner les activités pratiques féminines dans des conditions qui contribuent à leur efficacité.

En attendant que les locaux, leur aménagement et leur équipement soient des réalités généralisées, nous pensons que quelques améliorations pourraient déjà préparer heureusement l'avenir.

En voici quelques suggestions :

Veiller à ce que les filles qui s'adonnent à la couture ou à d'autres travaux scolaires disposent de suffisamment de place et bénéficient de suffisamment de lumière (ce qui entraîne la nécessité d'ouvrir les volets d'une paroi au moins).

Quand les chargées de cours sont au bénéfice d'un recyclage, ne pas tarder à aborder les questions du local, de son aménagement, de son équipement de façon à leur permettre de donner, dans de bonnes conditions, un enseignement pratique.

Intéresser les moniteurs des activités pratiques aux problèmes de l'aménagement et de l'équipement des locaux destinés à l'enseignement de l'économie ménagère (leur collaboration réduirait les frais de maçonnerie, d'achats d'ustensiles, d'ameublement, etc.).

Si quelque machine à coudre est inutilisable, donc inutilisée, pourvoir la chargée des activités pratiques de l'aide d'un technicien local qui lui enseigne la remise en marche de l'appareil.

Eviter l'inspection de l'enseignement de l'économie ménagère auprès des institutrices qui n'ont pas reçu de formation suffisante dans ce domaine (elle entraînerait chez elles le découragement, puis le désintéressement de cet enseignement).

Eviter les aménagements dangereux (Annexes : pièce n° 5) ou, s'ils sont déjà en place, les améliorer dans les plus brefs délais.

N.B. Nous relevons le fait que les situations qui nous ont inspiré les propos ci-dessus ont constitué l'exception lors de nos visites d'établissements scolaires.

5.12 Le problème primordial

Nous ne doutons pas qu'un jour viendra où la collaboration entre les hautes autorités cambodgiennes, MM. les fonctionnaires au niveau de la province, les associations pour le développement de l'enseignement, les chefs d'établissements, leurs collaborateurs et les organisations internationales produira la réalisation du projet touchant :

la construction des locaux nécessaires aux activités pratiques

leur aménagement

leur équipement

Mais restera toujours la question plus importante encore soulevée par la formation des enseignant(e)s. D'une part, on se heurte à leur pénurie, d'autre part, la formation complète ou le simple recyclage posent des problèmes complexes.

Quant à l'enseignement de l'économie ménagère, il faut relever le fait que, seules à ce jour, 53 institutrices ont été recyclées, appartenant toutes aux cadres de l'enseignement secondaire.

De plus, 24 institutrices seulement sont recyclées cette année (début du cours de stage de formation : 20 mai).

Le recyclage, tout comme la formation complète des chargées de l'enseignement de l'économie ménagère soulèvent une question qui exige beaucoup d'attention pour les motifs suivants :

Leur enseignement touche directement la santé physique et morale du groupe familial.

Même si elle est discrète et prudente, l'enseignante ne peut éviter de toucher des questions en relation étroite avec la vie de famille.

De ce fait, l'enseignement de l'économie ménagère est susceptible d'être chaque jour contrôlé par les parents.

Une partie importante des matières manipulées, autant par les institutrices que par les élèves, étant de nature vivante, elles sont rapidement altérables, donc susceptibles de nuire à la santé, voire de la mettre en danger.

Si les notions scientifiques et les techniques qui s'y rapportent sont correctement enseignées, elles sont susceptibles de consolider la santé de la cellule familiale ; dans le cas contraire, elles peuvent même déclencher la maladie.

La méthode basée sur la démonstration pratique seule, à prendre en considération dans l'enseignement de l'économie ménagère, est difficile à pratiquer.

Il en résulte que, dans les temps modernes, aucune institutrice, même la plus douée, compétente et dévouée, ne peut s'improviser enseignante de l'économie ménagère. A plus forte raison, aucune personne non formée ne peut prétendre à l'inspection.

N° de série : 907

VI

FORMATION DES CADRES

A. Les exigences de l'avenir

a.6.1 Au niveau de l'exécution

Pour situer le problème dans sa réalité actuelle et future, supposons que les hautes autorités du Royaume du Cambodge se proposent de faire impartir, dès l'année scolaire 1973-74, l'enseignement de l'économie ménagère aux 20 % des effectifs d'écolières de l'ensemble des établissements publics, primaires et secondaires. Ce postulat ne toucherait donc qu'une partie des niveaux scolaires féminins destinés, par décision officielle, à bénéficier de l'enseignement des activités pratiques (de la classe de 9e au baccalauréat).

Les projections officielles sont, pour l'année scolaire 1973-74, les suivantes :

Enseignement primaire	600.000 filles
Enseignement secondaire	50.000 filles
Total :	650.000 filles

Selon le postulat, 20 % seulement des effectifs bénéficieraient de l'enseignement de l'économie ménagère, soit 130.000 élèves.

A supposer :

des groupes d'écolières n'excédant pas le nombre de 25 (considéré comme un maximum à ne pas dépasser si on tient à l'efficacité de l'éducation) ;

un emploi du temps qui octroie cinq heures hebdomadaires d'enseignement des activités pratiques à chaque groupe ;

des monitrices enseignant l'économie ménagère 25 heures par semaine.

Le nombre des monitrices indispensables à la réalisation de ce projet dépasserait le millier.

Si l'on ajoute à cet impératif la nécessité du remplacement des monitrices - plus souvent en congé que les moniteurs ou quittent plus fréquemment l'enseignement - le nombre de 1.000 devrait être largement dépassé.

En conséquence, bien que nous reconnaissions les nombreux avantages du recyclage actuel, nous sommes dans la nécessité de constater que cette formule, même si elle était développée, ne résoudra pas le problème primordial soulevé par les besoins réels de l'éducation des filles au Royaume du Cambodge.

Toujours selon notre postulat, la préparation technique et pédagogique d'environ 1.200 institutrices aptes à exercer leurs fonctions en 1973 au plus tard supposerait leur entraînement, dès l'an prochain, à raison de 300 à 350 par année (compte tenu d'une certaine déperdition inévitable au cours de la formation). Un tel projet nécessiterait dans le pays même les services d'un corps professoral d'une certaine importance.

Tout laisse penser que les organisations internationales ne se désintéresseraient pas d'un tel projet, solidement bâti.

a.6.2 Au niveau de l'application

Tant que le nombre des chargées qui donnent effectivement l'enseignement pratique de l'économie ménagère reste minime, nous ne voyons pas la nécessité d'instituer un inspectorat qui leur soit uniquement affecté. Des visites suffiraient, de temps en temps, que leur rendrait l'une ou l'autre des professeurs d'économie ménagère attachées aux Services pédagogiques. Ces contacts donneraient à ces dernières l'occasion d'observer l'enseignement de l'économie ménagère au niveau scolaire, d'en acquérir ainsi une certaine connaissance, même indirecte, d'en découvrir les réussites et les points faibles, pour finir de guider et d'encourager leurs anciennes élèves.

Sur la base de leurs observations, elles seraient par la suite en mesure d'améliorer encore leurs cours de recyclage.

Le jour où l'enseignement de l'économie ménagère se donnera effectivement et en pratique dans de larges couches scolaires, il serait temps d'instituer à son intention un inspectorat spécial au niveau national.

Nous verrions dans ces fonctions une personne titulaire d'un baccalauréat, suffisamment formée et expérimentée dans l'enseignement de l'économie ménagère, dont l'activité soit plutôt celle d'un superviseur, les responsabilités purement administratives pouvant être laissées à l'inspectorat spécialisé déjà en place depuis longtemps.

La supervision, formule moderne de l'inspection, comprend, dans le domaine qui nous occupe, les responsabilités suivantes :

Observer le travail de l'institutrice au cours de son enseignement théorique et pratique.

L'attitude et les réactions des élèves.

Mesurer, autant que faire se peut par l'empirisme, les acquisitions réelles des élèves.

Noter tout ce qui se rapporte au milieu physique (espace, aération, lumière, tranquillité, aménagements, équipement, moyens visuels, achats, finances, etc.), au milieu psychologique et à l'ambiance (nombre d'élèves, leur niveau, leurs difficultés scolaires et les autres, etc.), aux relations extérieures (avec les familles, les autorités, etc.).

L'interprétation et la synthèse de ces données doivent permettre au superviseur de s'acquitter de trois responsabilités importantes, outre les rapports qu'elle est tenue de présenter au ministère :

Guider l'enseignante d'une manière positive et soutenir ses efforts.

Collaborer à l'élaboration des programmes d'études à tous les niveaux en vue de les rendre toujours mieux adaptés à la réalité.

Participer à titre de professeur, même dans une mesure restreinte, aux cours de recyclage, voire à la formation complète des enseignantes de l'économie ménagère.

Pour des raisons importantes, il nous paraîtrait indigné d'acquérir d'abord, dans le domaine de l'économie ménagère, une large expérience de la supervision au niveau national avant de procéder à la désignation d'inspectrices provinciales.

a.6.3 Au niveau des décisions

Le Ministère de l'éducation nationale du Royaume du Cambodge s'est adjoint une Commission technique pour l'enseignement de l'économie ménagère. Nous pensons que cette formule est heureuse.

Jusqu'à maintenant, cette commission s'est consacrée principalement à l'élaboration du programme d'études au niveau de l'enseignement secondaire.

B. Formation des enseignantes

b.6.1 Disponibilités professionnelles

Selon les informations données à ce sujet par les hauts fonctionnaires du Ministère, de nombreuses Cambodgiennes ont déjà reçu une formation en économie ménagère soit au cours de leurs études pédagogiques au pays, soit durant des séjours à l'étranger. Quelques-unes d'entre elles ont même bénéficié de l'octroi d'une bourse (Coopération bilatérale française, aide américaine, etc.)

Les unes ont repris l'enseignement dans des domaines différents. D'autres travaillent dans l'administration. Aussi est-ce avec plaisir que nous relevons le fait que deux anciennes boursières des Etats-Unis sont affectées depuis trois ans au recyclage en économie ménagère des institutrices de l'enseignement secondaire.

Avant d'apporter une solution définitive au problème que soulève la formation d'un nombre suffisant d'enseignantes en économie ménagère, il est certain qu'un inventaire de toutes les compétences disponibles sur place rendrait les plus grands services.

b.6.2 Disponibilités matérielles

Nous avons eu le privilège de voir, au Centre de formation pédagogique de Kompong Kantuot, une salle spacieuse, aérée, éclairée, fort bien équipée, qui se prêterait d'une manière très heureuse à la formation professionnelle et pédagogique des institutrices en enseignement de l'économie ménagère. Si quelque amélioration ou complément devaient lui être apportés en vue de rendre l'enseignement plus efficace, ils pourraient être aisément réalisables à prix modique.

D'autre part, la cuisine et ses dépendances où se donnent les cours de recyclage à la Direction des services pédagogiques à Phnom-Penh, présentent de nombreux avantages. On ne peut que regretter que ces locaux et leur équipement ne soient utilisés annuellement que quatre mois et, cette année, pour le recyclage de 24 institutrices seulement.

b.6.3 Recyclage

Le recyclage d'un certain nombre d'institutrices de l'enseignement secondaire s'est poursuivi dans des cours de stage de formation (avec la participation de l'Unicef) au rythme suivant :

1966	25	participantes	
1967	28	"	(3 auditrices)
1968	24	"	

L'emploi du temps et le programme d'études se trouvent dans les annexes, pièces n° 6 et 7.

A la demande de la représentation de l'Unicef au Cambodge (M. Klausener) et de la direction des services pédagogiques à Phnom-Penh, et en accord avec elle, nous avions présenté un mémorandum, à la fin de l'an dernier, en vue de tripler le nombre des participantes aux cours de stage de formation en 1968. En outre, nous proposions d'accueillir dans lesdits cours non seulement des institutrices de l'enseignement secondaire, mais aussi et surtout des enseignantes des 60 écoles expérimentales dont aucune ne bénéficie des services d'une monitrice recyclée (actuellement le nombre des écoles expérimentales dotées du matériel de l'Unicef pour l'enseignement de l'économie ménagère approche du nombre de 80).

Cette amélioration était possible sur le plan humain comme du point de vue matériel et financier, l'Unicef offrant alors les disponibilités nécessaires provenant d'un excédent de capitaux d'environ 60.000 dollars des Etats-Unis en faveur du Royaume du Cambodge. Deux copies dudit mémorandum, daté du 13 décembre 1967, furent adressées au Siège de l'Unesco.

Les suggestions présentées par l'expert en enseignement de l'économie ménagère furent adoptées finalement, mais pour être réalisées en 1969 seulement.

Quoi qu'il en soit, en serrant le problème de plus près, nous constatons que même une intensification jointe à une multiplication des cours de stage de formation - aussi recommandables soient-elles - n'apporteront pas la solution satisfaisante au problème soulevé par la pénurie de monitrices formées à l'enseignement de l'économie ménagère.

En effet, un grave problème numérique se poserait si les pouvoirs publics avaient l'intention d'utiliser, pour la préparation des institutrices à l'enseignement des activités pratiques, le seul moyen du recyclage. En voici les facteurs :

Dans les 35 établissements secondaires que nous avons eu le privilège de visiter, nous avons dénombré, sur un effectif total approximatif de 1.320 enseignants, environ 172 institutrices ou professeurs femmes, soit 13 %. Nous savons par ailleurs que cette proportion moyenne, fruit de nos observations faites dans la capitale et les provinces de Kandal, Svay-Rieng, Prey Veng, Kompong Cham, Kompong Thom, Siemreap, Takeo et Kampot (Annexes : pièce n° 8) se place légèrement en-dessous du pourcentage relatif à l'ensemble des enseignants des 120 collèges et lycées, pourcentage qui atteignait en 1966-67 environ 15 %.

Quant à l'enseignement primaire, les statistiques de l'année 1966-67 indiquent un pourcentage de l'élément féminin de 13 % de l'ensemble du corps enseignant.

N° de série : 907

Or, si l'on prend en considération les trois réalités suivantes :

Pourcentage des filles dans les classes de 9e, 8e et 7e : environ 30 %.

Pourcentage des filles dans le 1er cycle de l'enseignement secondaire : approximativement 22 %.

Le fait que les groupes de filles dans les activités pratiques, comme c'est également le cas pour les garçons, ne peuvent dépasser un nombre maximum d'élèves (25).

l'on conçoit aisément que, si le recyclage se poursuivait à la mesure des besoins de l'enseignement, un jour viendrait où le corps enseignant les branches de culture générale ne compterait plus de femmes aux niveaux des activités pratiques.

En conséquence, il sera indispensable d'envisager la formation complète des institutrices en activités pratiques sur la base d'un recrutement spécial.

Le recyclage pourra toujours être maintenu, étant donné son niveau très satisfaisant à Phnom-Penh, comme une solution complémentaire dont la première utilité devait être de donner la possibilité aux enseignantes qui le désirent de quitter l'enseignement de culture générale pour bifurquer vers les activités pratiques.

b.6.4 Formation complète

b.6.4.1 Recrutement des candidates

Pour mieux situer le problème, il est utile de jeter un coup d'oeil sur la situation actuelle de la formation du personnel enseignant aux niveaux primaire et secondaire pour la session 1967-68.

	Jeunes gens	Jeunes filles	Total
Professeurs 2e cycle	63	9	72
Professeurs 1er cycle	316	38	354
Formation des inspecteurs	16	2	18
Centres de formation des instituteurs et des institutrices :			
Phnom Penh	544	72	616
C.P.P. de Kompong Kantuot	591	82	673
C.P.P. de Tonlé Bati	533	31	564

Nous constatons donc que l'élément féminin dans l'ensemble des admis aux études pédagogiques est représenté par 11 % environ chez les candidats au titre de professeur et approximativement par 10 % chez les candidats au titre d'instituteur. Il faut donc envisager une baisse future de l'activité féminine dans l'enseignement puisque, en 1966-67, les pourcentages respectifs dans l'enseignement étaient de 15 % et de 13 %.

Pourtant les Cambodgiennes désirent enseigner puisqu'elles forment environ 50 % de l'ensemble des candidats aux examens d'admission aux études pédagogiques pour l'enseignement primaire (approximativement 14.000 l'an dernier).

Donc nous pouvons espérer que les candidates se présenteraient nombreuses à des examens d'admission à la formation pour l'enseignement de l'économie ménagère.

Quant au niveau de ces examens d'admission, nous devons, pour le situer, nous reporter aux instructions des hautes autorités relatives à la réforme de l'enseignement. L'une d'elles impose l'impératif suivant :

"Donner une base scientifique et technique au programme".

Nous nous rallions totalement à cette nécessité. L'enseignement de l'économie ménagère produit, dans tous les pays, des résultats supérieurs si les institutrices, disposant d'une base scientifique suffisante, maîtrisent les applications techniques.

Mais, l'enseignement de l'économie ménagère se proposant de valoriser les éléments positifs du passé en vue de mieux préparer l'avenir, il nous paraît indispensable que les chargées des activités pratiques connaissent la littérature khmère, la géographie, l'histoire, l'histoire de l'art de leur pays, etc.

En conséquence, le niveau minimum du DESPC nous paraît indispensable pour l'admission aux études pédagogiques en économie ménagère. Il devrait être exigé sans exception aussi bien pour la formation en activités pratiques de l'enseignement primaire que pour l'enseignement secondaire (il est prouvé qu'il n'est pas plus facile d'enseigner l'économie ménagère à de jeunes élèves qu'à des plus grandes).

Relevons, pour terminer, le fait que les exigences pour l'admission aux Centres de formation des instituteurs se situent en principe au niveau du baccalauréat (Centres de Kompong-Kantuot et de Phnom Penh).

b.6.4.2 Durée des études

Elle ne peut être raccourcie exagérément sans porter un préjudice plus ou moins grave à la qualité de la formation.

Nous basant sur les faits suivants :

la durée des études imposée à la formation des instituteurs et des institutrices en culture générale (un an pour l'enseignement primaire, deux ans pour l'enseignement secondaire),

les résultats obtenus en économie ménagère, au niveau de l'enseignement secondaire, par les institutrices ayant bénéficié d'un recyclage de quatre mois,

les expériences acquises dans d'autres pays.

Notre avis est qu'une durée d'une année complète pour la formation des enseignantes en activités pratiques serait un minimum en-dessous de quoi des garanties de succès suffisantes ne pourraient plus être fournies.

N° de série : 907

Comme en ce qui concerne le niveau de recrutement, les monitrices de l'enseignement primaire devraient bénéficier de la même durée d'études que leurs collègues de l'enseignement secondaire, cela pour le même motif invoqué plus haut (les difficultés pédagogiques étant aussi nombreuses, si ce n'est plus, au niveau de l'enseignement des activités pratiques primaire que secondaire).

Si l'on tient vraiment à marquer la différence entre les deux niveaux (éventuellement pour des raisons administratives), des cours de perfectionnement pourraient être, par la suite, spécialement organisés à l'intention des institutrices en activités pratiques de l'enseignement secondaire.

b.6.4.3 Programme

Il devrait naturellement être fondé sur le programme d'économie ménagère de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (chapitre 5, par. 7, page 28).

De plus, étant donné l'axiome selon lequel "l'enseignant doit savoir beaucoup plus que ce qu'il enseigne", ce programme devrait faire l'objet d'un abondant développement par :

l'élargissement de sa base scientifique ;

la mise en lumière de tous les facteurs des problèmes familiaux cambodgiens ;

l'évaluation des solutions traditionnelles ;

la recherche des solutions nouvelles sous forme d'applications techniques modernes ;

leur évaluation.

D'autre part, étant donné le fait que, à la suite de l'évolution technique et économique, la famille cambodgienne aura tendance, dans les villes du moins, à se faire toujours plus consommatrice (et moins productrice), les thèmes suivants devraient être abordés et les notions fondamentales qui s'y rapportent transmises :

Comptabilité ménagère
Budgets familiaux
Gestion des biens et des revenus familiaux (épargne, investissements, amortissements, etc.)
Technique de l'achat familial
Organisation du travail domestique (des points de vue de la femme consacrée à sa famille et de celle qui exerce une profession)
Psychosociologie et éducation familiales
Direction générale de la maison (synthèse de toutes les matières figurant au programme).

Enfin, puisqu'il s'agit de former des enseignantes qui doivent être, au premier chef, des éducatrices, l'étude élémentaire des disciplines suivantes s'impose :

Psychopédagogie
Eléments de sociologie
Méthodes didactiques relatives à l'enseignement des activités pratiques en général et de l'économie ménagère en particulier.

N° de série : 907

Une dernière remarque :

L'enseignement de l'économie ménagère ayant pour but le bien-être du groupe familial, les questions qu'il aborde sont vitales, quel que soit le niveau des élèves. Aussi les institutrices devraient-elles bénéficier d'une base professionnelle commune, qu'elles appartiennent à l'enseignement secondaire aussi bien que primaire. Or, le programme suggéré ci-dessus étant fondamental, il nous paraît devoir être appliqué aux unes comme aux autres.

b.6.4.4 Stages pratiques

La formation des institutrices en économie ménagère serait gravement défavorisée si aucune occasion ne leur était offerte de "mettre la main à la pâte" durant leurs études.

Aussi chaque participante des cours devrait-elle donner, à plusieurs reprises, des leçons-démonstrations à des groupes de fillettes et d'adolescentes, en présence de ses collègues et sous le contrôle d'un ou de plusieurs professeurs de pédagogie pratique. De la première à la dernière leçon, il faudrait prévoir une progression des difficultés pédagogiques.

Une évaluation, fruit d'une discussion libérale entre professeurs et élèves-institutrices, devrait suivre chaque leçon-démonstration.

b.6.5 Entraînement des professeurs en économie ménagère aptes à former les institutrices

Il nous paraît prématuré d'aborder cette question dans les détails maintenant déjà.

Toutefois on peut en esquisser les grandes lignes puisque les problèmes qui se poseront seront analogues à ceux que nous venons d'aborder concernant la formation des institutrices, mais situés à un niveau plus élevé.

En conséquence, le recrutement des candidates à la formation des professeurs l'imposera au niveau du baccalauréat, 1re ou 2e partie, selon les possibilités.

La durée des études devrait dépasser largement l'année consacrée à la formation des institutrices.

Le programme sera, par nécessité, plus vaste et accordera une importance accrue à l'aspect scientifique et technique des problèmes familiaux. Le développement de l'étude de la sociologie permettra d'aborder en pratique les problèmes communautaires les plus importants.

Enfin les stages pratiques devraient être intensifiés.

b.6.6 Préavis de l'expert quant à la participation future de l'Unesco ou d'autres agences techniques

La soussignée avait été priée par la Direction générale de l'Unesco à Paris, de se limiter, durant sa mission, à l'étude, aussi approfondie que possible,

du problème soulevé par l'enseignement de l'économie ménagère au Royaume du Cambodge et de présenter des suggestions réalistes en vue de sa solution.

Aussi a-t-elle été sollicitée à plusieurs reprises par la représentation du PNUD à Phnom Penh de donner un préavis quant au prolongement de la mission.

Il me paraît indiqué de l'exprimer aussi en fin de mission, dans ce rapport.

Tenant compte des faits suivants :

Un seul cours de stage de formation se donne cette année, d'une durée de 4 mois, en économie ménagère.

Seules 24 institutrices, de l'enseignement secondaire, y participent.

Huit professeurs (9 si l'on compte la collaboration temporaire de l'expert) se partagent 36 heures de cours hebdomadaires.

La formation des professeurs de branches essentiellement pratiques est largement suffisante, (deux d'entre elles ayant bénéficié d'une bourse aux Etats-Unis),

nous n'entrevoyons pas à quoi les services d'un expert en enseignement de l'économie ménagère pourraient être utilement affectés, cela tant que la situation restera inchangée.

En revanche, si les hautes autorités du Royaume du Cambodge mettaient sur pied, dans les années à venir, un Plan d'opération global en vue de la formation technique et pédagogique, d'un nombre suffisant d'enseignants et d'enseignantes en activités pratiques, notre avis est qu'une équipe Khméro-internationale de professeurs compétents pourrait apporter la contribution la plus utile à la réalisation d'un tel projet, notamment dans le domaine de l'économie familiale.

C'est avec plaisir, d'autre part, que nous avons appris de sources officielles que des possibilités sont mises à la disposition du Gouvernement royal, par des institutions d'assistance bilatérale, en vue de la construction d'une école normale.

VII

AVANTAGES SUBSIDIAIRES OFFERTS PAR L'ENSEIGNEMENT DE L'ECONOMIE MENAGERE

7.1 Orientation et formation professionnelles

Si l'on prend en considération le but que se propose l'enseignement de l'économie ménagère (contribuer à créer le bien-être physique et moral du groupe familial), on conçoit aisément qu'il ne peut pas être assimilé à l'objectif vers lequel tend toute formation purement professionnelle, à savoir l'acquisition aussi poussée que possible d'une technique déterminée en vue de l'exercice d'un métier défini et lucratif.

L'un aussi bien que l'autre de ces entraînements sont liés au développement de l'économie nationale. Mais si l'erreur de les confondre était commise, l'éducation nationale de la jeunesse féminine en souffrirait.

En conséquence, le jour où le Royaume du Cambodge aura créé ses institutions en vue de la formation professionnelle hôtelière et touristique, elles ne pourront pas se substituer à l'enseignement de l'économie ménagère.

Mais, si l'enseignement de l'économie ménagère ne peut en aucun cas être confondue avec la formation purement professionnelle, il peut lui apporter quelque contribution utile. En effet, selon la sainte doctrine qui a inspiré la structure de l'enseignement préconisée par Monseigneur le prince Chef de l'Etat (annexes, pièce N° 9) l'éducation publique doit être considérée dans :

les classes de 6e et de 5e comme un cycle d'observation

les classes suivantes comme un cycle d'orientation

Aussi ne doutons-nous pas que des institutrices bien formées dans les activités pratiques féminines soient en mesure - ne serait-ce que sur une base empirique - de déceler les aptitudes et les dons particuliers chez leurs élèves tout au long de leurs études secondaires.

De cette manière, des jeunes filles ne désirant pas poursuivre la fréquentation de l'école jusqu'à l'obtention du DESPC pourraient être orientées vers des professions qui leur conviennent et présentent des débouchés. Le choix est encore restreint, mais l'avenir est riche de promesses.

Actuellement, l'Université populaire (assimilable à une institution de formation professionnelle) forme des couturières. Mais il est prévu qu'une section de coiffure sera ouverte de même qu'une autre de secrétariat (actuellement cette dernière formation est laissée entièrement à l'entreprise privée).

Nous savons d'autre part que les pouvoirs publics envisagent la création d'une institution de formation professionnelle pour couvrir les besoins futurs de l'hôtellerie et du tourisme. De plus, la mécanique de précision relative à l'électronique, technique de plus en plus nécessaire aux pays en pleine expansion économique, semble convenir particulièrement à la finesse manuelle des filles (qualité prédominante chez les Cambodgiennes).

Enfin les professions para-médicales sont susceptibles d'attirer la jeunesse féminine comme celles de :

accoucheuse rurale
aide-infirmière
infirmière
sage-femme

Il faut encore relever que, si certaines formations professionnelles exigent le niveau du DESPC, d'autres peuvent sans dommage être placées en-dessous comme l'apprentissage de couturière, d'accoucheuse rurale, d'aide-infirmière, d'employée subalterne dans l'hôtellerie, etc.

En conséquence, des efforts en vue d'orienter les jeunes Cambodgiennes vers des professions qui leur conviennent (et qui offrent également des occasions de travail suffisantes) pourraient être entrepris déjà au niveau de l'enseignement primaire par les monitrices en activités pratiques.

La jeune Cambodgienne étant de nature et par éducation d'une extrême modestie, le fait d'être guidée et conseillée avec compétence lui rendrait les plus grands services pour son avenir ; par voie de conséquence, elle contribuerait, à sa mesure, au développement économique du pays.

7.2 Lutte contre la déperdition des effectifs scolaires

Il n'est pas nécessaire de développer longuement ce sujet.

Il est prouvé depuis longtemps en effet que, si les parents ont la certitude que la fréquentation de l'école apportera par la suite quelque avantage économique à leurs enfants, ils consentent plus facilement les sacrifices nécessaires à la durée de leur culture générale.

Dans le cas particulier des filles, dont la fréquentation scolaire atteint un pourcentage encore faible, on pourrait s'attendre à une amélioration de la situation par l'attrait qu'exerceraient sur les parents les avantages d'une formation ultérieure rentable.

7.3 Tourisme et développement économique

Le développement économique du Royaume du Cambodge, dont le tourisme sera l'un des leviers puissants, donne le plus grand espoir quant à la participation de la jeunesse ; cette collaboration exigera, évidemment, une culture générale suffisante liée à une solide formation professionnelle.

En ce qui concerne plus particulièrement les filles, elles pourraient rendre les plus grands services non seulement à l'hôtellerie mais au tourisme en général par leur remarquable habileté dans de nombreux domaines de l'artisanat.

Dans certains cas, il suffirait d'encourager la production et la bienfacture par la création de coopératives qui assurent à chaque travailleuse une rémunération équitable, voire la fourniture à bas prix des matières premières.

D'autre part, même si l'enseignement de l'économie ménagère n'aura jamais d'autre but que le service des intérêts du groupe familial, il serait susceptible, dans des situations économiques particulières liées à la région, d'aider les élèves à produire certains objets d'artisanat si leur écoulement pouvait être assuré. A ce propos, nous nous sommes demandé souvent, au cours de nos visites

d'établissements scolaires, si les broderies d'inspiration totalement occidentale ne devraient pas céder la place aux broderies d'influence authentiquement khmère Il faudrait naturellement, pour cela, que les deux conditions suivantes soient remplies :

que les nouvelles techniques soient à la portée des élèves (ce qui entraînerait la nécessité de prendre en considération leurs possibilités visuelles selon leur nature et leur âge)

que le programme scolaire, déjà surchargé, en soit plutôt allégé.

Nous avons l'impression que les touristes manifesteraient un intérêt nouveau pour des broderies authentiques présentées sous des formes utilisables (vêtements, etc.), non pas seulement décoratives.

Les avantages matériels qu'en tireraient les élèves et leurs familles pourraient apporter une précieuse stimulation dans de nombreux domaines dont l'école ne pourrait que bénéficier.

De plus, il faut relever, d'une manière générale, que, selon l'expérience acquise dans les pays touristiques, les femmes sont susceptibles, à la mesure de leur formation, d'occuper n'importe quel poste dans la hiérarchie hôtelière.

Nous ne saurions clore ce sous-chapitre sans mettre en lumière deux faits universellement constatés, soit :

(1) Le lien qui unit l'éducation féminine en général, plus particulièrement l'information et la formation de l'acheteuse, à l'orientation de l'industrie du pays comme au développement de son commerce.

(2) L'influence de cette éducation, par voie de conséquence, sur la balance des comptes.

VIII

RECOMMANDATIONS

Bien que fondées sur l'observation, puis la tentative de saisir la signification des faits relatés dans les différents chapitres de ce travail et ne visant que l'intérêt de la population, ces recommandations se présentent sous la forme de simples suggestions.

A. Projet à court terme

Développer et intensifier les cours de recyclage à l'intention des chargées de l'enseignement de l'économie ménagère à l'échelon de l'enseignement secondaire.

Créer, puis développer et intensifier des cours de recyclage à l'intention des chargées de l'enseignement de l'économie ménagère dans les 125 écoles primaires des zones expérimentales.

Accorder une attention particulière à l'aménagement des locaux destinés à l'enseignement de l'économie ménagère autant dans les établissements de niveaux primaire que secondaire.

Limiter l'extension de l'enseignement de l'économie ménagère à la mesure des disponibilités du moment, notamment des potentialités offertes par la formation, professionnelle et pédagogique, du personnel affecté à cet enseignement.

B. Projet à long terme

Prévoir et préparer, dès maintenant, la place qu'occupera la formation complète, technique et pédagogique, des futures chargées de l'enseignement de l'économie ménagère dans le Plan d'action général englobant la formation, au pays même, de l'ensemble des chargées des activités pratiques au Royaume du Cambodge.

N.B. D'une part nous nous réjouissons du fait que les organisations internationales ne resteront pas indifférentes à la réalisation d'un tel projet, solidement élaboré et de grande envergure. D'autre part, nous en avons, au cours de ces pages et dans la mesure des possibilités, esquissé les grandes lignes et envisagé les problèmes les plus importants relatifs à l'économie ménagère.

IX

CONCLUSION

Tenant compte des faits suivants :

les disponibilités très favorables en locaux et en matériel d'enseignement de l'économie ménagère,

les potentialités offertes par les professeurs cambodgiennes actuellement en fonctions à Phnom Penh (à partir du 20 mai et pendant 4 mois) en vue du recyclage d'une vingtaine d'institutrices chargées des activités pratiques au niveau de l'enseignement secondaire,

l'intérêt manifesté par ces dernières aussi bien pour la sauvegarde des valeurs du patrimoine que pour la recherche prudente des solutions qui permettent d'envisager, d'une manière positive, l'avenir du groupe familial cambodgien,

le dynamisme des jeunes Cambodgiennes dont les équipes sportives remportent des prix et des challenges,

le développement économique du pays qui requiert la collaboration éclairée de toutes les forces disponibles,

l'intérêt des organisations internationales pour la formation du personnel enseignant,

Nous avons la conviction que les hautes autorités scolaires du Royaume du Cambodge apporteront, dans un certain délai, la solution la plus satisfaisante au problème soulevé par la nécessité de donner une formation suffisante aux chargées de l'enseignement de l'économie ménagère.

X

REMERCIEMENTS

L'expert ne saurait quitter le Royaume du Cambodge sans exprimer sa gratitude à :

S. Exc. M. le Ministre de l'éducation nationale,

S. Exc. Mme le Ministre de l'information,

M. le Directeur de l'enseignement secondaire et ses collaborateurs directs à Phnom Penh et en province,

M. le Directeur des services pédagogiques et ses collaborateurs directs à Phnom Penh et en province,

M. le Directeur de l'Office national de planification de l'éducation et ses collaborateurs.

Elle gardera un souvenir inoubliable de la gentillesse, jointe à beaucoup d'efficacité, de l'équipe de MM. les inspecteurs de l'enseignement secondaire avec qui elle a eu le privilège de visiter des établissements scolaires en province.

Le travail partagé avec Mmes les professeurs des cours de stages de formation tout comme l'amitié qui en est issue resteront le témoignage tonique de cette mission.

Enfin, l'appui de la représentation du PNUD (Nations Unies) à Phnom Penh, l'efficacité de son secrétariat, la collaboration loyale de l'expert en enseignement technique au niveau de l'enseignement secondaire ont heureusement favorisé le travail de la soussignée.

Faisant le point final, l'expert sait que, de retour dans son pays comme maintenant, elle se rappellera avec gratitude l'amabilité des enseignants, la grâce et la réceptivité des institutrices et des monitrices, le sourire, l'hospitalité et la générosité de la population cambodgienne.

Phnom Penh, le 13 Juin 1968

A. SALINA

N° de série : 907

XI

RESUME

La mission de l'expert en économie ménagère se déroule dans le cadre de deux Plans d'opération, l'un concernant l'enseignement primaire, l'autre l'enseignement secondaire, liant le Gouvernement Royal, l'Unesco et l'Unicef en vue de l'amélioration de la formation des maîtres et de l'introduction des activités pratiques dans les programmes d'études.

Enseignement de l'économie ménagère à l'arrivée de l'expert (Juillet 1967)

Enseignement primaire : 60 écoles de trois zones expérimentales sont équipées en matériel didactique par l'Unicef. En général, les locaux ne sont pas aménagés et les monitrices non formées pour l'enseignement de l'économie ménagère. Aucune d'elles n'a été recyclée.

Enseignement secondaire : 20 collèges et lycées vont être équipés par l'Unicef. En général les locaux ne sont pas aménagés ; 53 institutrices ont été recyclées (cours de 4 mois en 1966 et 1967), avec la participation de l'Unicef, par un corps de professeurs cambodgiens et cambodgiennes.

Au départ de l'expert (Juillet 1968) :

Enseignement primaire : 2 nouvelles zones expérimentales ont été ajoutées aux trois précédentes, ce qui portera à 125 le nombre des écoles équipées ou destinées à être équipées par l'Unicef. En général les locaux ne sont pas aménagés et aucune institutrice n'a été recyclée à ce jour.

Enseignement secondaire : L'équipement des 20 premiers collèges et lycées va être doublé. Par tranche de 20, l'ensemble des collèges et lycées (actuellement 120) va être équipé par l'Unicef. Vingt-quatre nouvelles institutrices sont en voie de recyclage.

Recommandations :

(1) Développer les cours de recyclage pour les institutrices de l'enseignement secondaire.

(2) Créer puis développer des cours de recyclage pour les monitrices des zones expérimentales.

(3) Prévoir la formation complète, technique et pédagogique, d'un nombre suffisant d'enseignantes de l'économie ménagère au degré primaire et au degré secondaire (en 1973, un millier ne suffirait pas à transmettre l'enseignement de l'économie ménagère aux 20 % de l'ensemble des écolières).

(4) Limiter l'extension de l'enseignement de l'économie ménagère à la mesure du nombre des institutrices et des monitrices spécialement formées ou recyclées.

Phnom Penh, le 15 Juin 1968

LISTE DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT MENAGER ATTRIBUE AUX ECOLES EXPERIMENTALES PAR L'UNICEF

Numéro d'ordre	DESIGNATION DES ARTICLES (en anglais)	DESIGNATION DES ARTICLES (en français)	Unité
1	Oven portable II x IO x II"	Four portatif II x IO x II"	1
2	Stove kerosene 2 burner non pressure	Réchaud à pétrole sans pression	3
3	Bowls mixing pyrex set of 4	Bols à mélange série de 4 en verre incassable	10
4	Pan frying 10" diameter	Poèle à frire 10"	4
5	Pan bake and utilities SS	Poèle à frire	2
6	Pan baking cake SS	Moule à gâteaux	2
7	Pan dish washing polyeth 12 OT	Bassin en plastique pour laver la vaisselle	2
8	Pot cooking (double boiler) 3 QT	Marmite à bouillir 3 QT	2
9	Pot cooking (saucepan) SS 4 QT	Marmite à sauce 4 QT	2
10	Pot cooking (saucepan) SS 2 - 1/2	Marmite à sauce 2 - 1/2	2
11	Kettle all purpose SS 5 QRT	Bouilloire capacité 7 litres environ	10
12	Funnel to fit	Entonnoir	4
13	Fork pot stainless steel	Grande fourchette 12 - 1/2 pour la cuisine	2
14	Fork table stainless steel	Fourchettes de table inoxydable	40
15	Knife kitchen utilities 6" plan	Couteau de cuisine à usage multiple de 6"	2
16	Knife kitchen utilities SS 6" plan	Couteau de cuisine à usage multiple de 6" à lame pleine	2
17	Knife kitchen utilities 8" SS plan	Couteau de cuisine à usage multiple de 8" à lame pleine	2
18	Knife butcher 7" SS blade plan	Couteau de boucher de 7" à lame pleine	2
19	Ladle stainless steel 8 OZ	Louche en inoxydable, acier 8 OZ	4
20	Knife table SS steel	Couteau de table en acier	20
21	Ladle stainless steel 6 OZ	Louche en inoxydable, acier 6 OZ	4
22	Plate unbreakable bread and butter	Assiettes incassables pour le pain et le beurre	24
23	Plate unbreakable 9" diameter	Assiettes incassables de 9" de diamètre	24
24	Scissors all purpose SS 4 to 6"	Ciseaux à tout faire	1
25	Opener can bottle and cork coren	Ouvre-boîtes et bouteilles	2
26	Potato peeler black finished blade	Couteau à éplucher des pommes de terre avec un manche noir	4
27	Skimer SS 4 = 5/8" x 13 - 5/8"	Ecumoire	1
28	Spatula kitchen 9 OR 10" blade broad	Spatule de 9 à 10"	1
29	Spoon basting or cooking SS 11 long	Cuiller longue de 11"	5
30	Spoon stainless steel	Cuiller en inoxydable, acier	40

Numéro d'ordre	DESIGNATION DES ARTICLES (en anglais)	DESIGNATION DES ARTICLES (en français)	Unité
31	Squeezer fruit (juicer) plastic	Presse-fruits en plastique	4
32	Strainer purée SS 7" - 8" diameter	Moulin à légumes	5
33	Tray serving rigid plastic 16 x 9"	Plateau en plastique pour le service	4
34	Knife slashing ponga/machets 18"	Couteau pour découper	1
35	Pail calvanized steel II" 4 Quart	Seau en tôle II" 4 Quart	4
36	Plate unbreakable bread and butter	Assiettes incassables pour le pain et le beurre	42
37	Tumbler drinking glass 300 CC	Verre à eau 300 CC	40
38	Chopping board	Planche à hâcher	4
39	Fork table stainless steel	Fourchette de table en inoxydable, acier	24
40	Spoon stainless steel	Cuiller en inoxydable, acier	24
41	Ladle stainless steel	Louche en inoxydable, acier	6
42		Mortier à pilon en pierre	1
43	Plastic plate racks	Assiette en plastique	1
44	Small sauce bowls	Petits bols pour la sauce	5
45	Soup bowls	Bols à soupe	5
46	Fruit backets	Panier à fruits	2
47	Tongs for charcoal	Pince à charbon	2
48	Coconut grater	Râpe à coco	4

LISTE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
PREVUS DANS LA PREMIERE TRANCHE DE PRIORITE
AYANT RECU LES MATERIELS
DE L'AIDE UNICEF

Direction de l'enseignement secondaire

Bureau de vulgarisation des activités pratiques

N° d'ordre	Noms des établissements	Province	Effectif total			Observations
			Fille	Garçon	Total	
	Lycées					
1	Preah Reach Sâmphear	Kampot	360	1.131	1.490	
2	Preah Ang Dueng	Prey-Veng	324	1.502	1.826	
3	Kompong Thom	Kg-Thom	352	1.276	1.628	
4	Preah Sihanouk	Kg-Cham	968	2.553	3.521	
5	Preah Bat Suramarith	Kg-Chhnang	416	1.229	1.645	
6	Pursat	Pursat	350	1.086	1.436	
7	Preah Monivong	Battambang	384	1.369	1.753	
8	Suryavarman II	Siemreap	555	1.282	1.837	
9	Preah Outey	Takeo	308	1.372	1.680	
10	Preah Sisewath	Phnom Penh	679	2.989	3.668	
11	Reastr Niyum Preah Sihanouk	Kandal	350	1.256	1.606	
12	Santôpheap	Kg-Speu	252	1.242	1.494	
13	Preah Moha Ksattriani Kossomak	Kratie	411	988	1.399	
14	Preah Kantha Bopha	Prey Totung	158	1.035	1.193	
15	Jayavarman VII	Dey-Eth	267	989	1.256	
16	Tani	Kampot	284	1.151	1.435	
17	Preah Soma	Takeo	221	798	919	
18	Preah Soryovong	Svay-Rieng	372	1.478	1.850	
19	Collège Maung Russei	Battambang	110	439	549	
20	" Oudong	Oudong	109	397	506	

Phnom Penh, le 5 Juin 1968

Pour le Directeur de l'enseignement secondaire,
Le Directeur adjoint,
CHUTH-SRY

N° de série : 967

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
BUREAU DE VULGARISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

EMPLOI DU TEMPS

SECTION : ENSEIGNEMENT MENAGER

COURS DE STAGE DE FORMATION DES MONITEURS TECHNIQUES POUR LES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES (année scolaire 1967-68)

Lieu : Direction des services pédagogiques

Durée : 4 mois (du 20 mai au 18 septembre 1968)

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7 à 8 h.	Couture	Couture	Coupe	Cuisine	Secourisme	Cuisine
8 à 9 h.	-id- (Mme MAM I)	-id- (Mme MAM I)	-id-	-id-	-id- (M. TAN BENG PHUON)	-id-
9 à 10 h.	Education sexuelle	Conférence	-id-	-id-	Habitation	-id-
10 à 11 h.	-id- (Dr OUNG SATH)	Psycho-pédagogie	-id- (Mme LONG BOTTA)	-id- (Mmes UM AMRONG et YOU OL)	(Mme YOU OL) Morale profession (M. Meas Dim)	-id- (Mmes UM AMRONG et YOU OL)
11 à 12 h.	Discussion avec l'expert de l'Unesco				Discussion avec l'expert de l'Unesco	
			A P R E S - M I D I			
15 à 16 h.	Economie domestique (Mme UM AMRONG)	Puériculture	Coupe	Puériculture (Professeur PHAV SANY)	Couture	L I B R E
16 à 17 h.	Inspection technique (M. KHEM MAN	-id- (Prof. PHAV SANY	-id- (Mme LONG BOTTA)	Alimentation et nutrition (Professeur PHAV SANY	-id- (Mme MAN I)	

PHNOM PENH, le 16 mai 1968

Le Directeur de l'enseignement secondaire

KEV CHEM

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE
BUREAU DE VULGARISATION
DES ACTIVITES PRATIQUES

COURS DE STAGE DE FORMATION

PROGRAMME

pour

Le cours de stage de formation des moniteurs
et monitrices techniques pendant les grandes
vacances scolaires

(16 mai-14 septembre 1968)

SECTION : ENSEIGNEMENT MENAGER

I. EDUCATION SEXUELLE ET PUERICULTURE

1. Les différents aspects du sexe-définition du sexe

2. La puberté : la puberté chez les garçons
la puberté chez les filles
les changements physiques et affectifs survenus
au cours de l'adolescence
conduite à tenir par les parents et l'éducatrice

3. Ovulation

4. Menstruation: Etude d'un cycle menstruel normal
Anomalies du cycle menstruel

5. Problème de la santé :

(a) Alimentation plus rationnelle pour permettre
la croissance normale et le développement
intellectuel

(b) Avitaminoses : Rachitisme, scorbut, xérophtalmie,
béribéri

(c) Travail, repos et loisirs-sommeil

(d) Développement de l'hygiène individuelle

(e) Quelques maladies : spasmophilie ou tétanie
1. Troubles endocriniens
anomalies des règles
Basedow
2. Tuberculose

6. Mariage précoce :ses problèmes physiques, émotionnels et sociaux

7. Phénomène de la fécondation :

Embryogénèse des gamètes mâles et femelles
Mécanisme de la fécondation
Implantation ou nidation
Constitution de l'oeuf

N° de série : 907

8. Grossesse : (a) Diagnostic de la grossesse
(b) Diagnostic de l'âge de la grossesse
(c) Diagnostic de la vie de foetus
(d) Diagnostic de la présentation du foetus
(e) Pronostic de l'accouchement
(f) Hygiène de la grossesse

9. Accouchement normal : Accouchement à la maternité

10. Comment élever un bébé :

Allaitement, alimentation artificielle et mixte
Sevrage et préparation des bouillies
Santé de l'enfant et soins de la peau
Education (vêtements, exposition à l'air et à la lumière etc...)

(Ce chapitre pourrait-il être enseigné en <u>pratique</u> uniquement)

II. NUTRITION ET ALIMENTATION

(a) Différentes catégories d'aliments

(b) Rations alimentaires

(c) Etude de chaque catégorie d'aliments

1. Le lait et sa valeur alimentaire
2. Les oeufs et leur valeur alimentaire
3. Les graisses et les huiles
4. Les viandes et leur valeur alimentaire
5. Les poissons, les crustacés et les mollusques
6. Les légumes secs et verts
7. Les fruits et leur valeur alimentaire
8. Les céréales et les féculents - pâtes alimentaires
9. Les entremêts : crème, soufflés, pâtisserie
10. Les boissons : eau potable, thé, café, alcool, liqueur

(d) Alimentation diététique

Menus spéciaux pour les enfants, les adolescents, les adultes, les malades, les convalescents, les vieillards.

III. CUISINE :

<u>Théorie et pratique simultanées ou combinées</u>

(1) Mise en valeur des techniques et des recettes traditionnelles khmères

(2) Préparations rationnelles à base de : oeufs, viandes, poissons et produits dérivés, volailles, crustacés, fruits, légumes, céréales, légumineuses, fruits oléagineux, lait, etc...

(3) Procédés : Préparations crues
Cuisson à eau
à la vapeur
à l'étouffée
au four
à la braise
à la friture

(4) Conserves ménagères

IV. HABITATION

(1) Mise en valeur de l'architecture traditionnelle, améliorations possibles.

(2) La maison et son importance
Condition générale de la maison : la sécurité
la ventilation
la lumière
la tranquillité
la santé
le confort
l'économie
l'harmonie

(3) Répartition des pièces : son but

(4) La chambre à coucher et son entretien :

les mobiliers indispensables :
le lit avec sa literie
la penderie,
les rideaux
l'utilisation des lits "gigogne" pour gagner de l'espace ;
confection : casier avec penderie
lit "gigogne"

(5) Salle de réception : disposition des tableaux, photos et rideaux (à observer la symétrie)
combinaison des couleurs pour obtenir l'harmonie
confection des cadres pour photos

(6) Salle à manger)
Cuisine) leur importance

disposition et hauteur du fourneau, des plans de travail, de l'évier, du garde-manger et des réserves d'eau

élimination des eaux usées

entretien de la cuisine, des ustensiles et appareils

confection : timbale à l'aide de la boîte de lait ; porte-couteau, porte-torchons, etc....

(7) Salle de bains : son importance

équipement indispensable : jarre d'eau, cuvette, etc...
entretien de la salle de bains
confection : étagère à l'aide des caisses de lait ou de fruits, porte-serviettes

(8) Latrines : son entretien, son importance

(9) Entretien des alentours de la maison : en pratique

N° de série : 907

la palissade
la haie vive
la cour
l'étable
la Basse-cour
le compost

(10) Le jardin et l'éducation : en pratique

le sarclage
le binage
le boutage
l'arrosage
le fumier
le jardin et le budget

V. ECONOMIE DOMESTIQUE

(1) La femme au foyer : (a) la femme maîtresse de maison et ménagère
(b) qualités de la maîtresse de maison
(c) avantage de l'ordre
(d) la propreté
(e) l'économie

(2) La femme épouse et mère :
(a) vertus et qualités de la femme épouse et mère :
le dévouement
la patience
le tact

(b) la femme au sein de la famille :
devoirs envers le mari
devoirs envers les enfants

(c) la femme dans la vie sociale

(3) Les finances familiales : en pratique
(a) comptabilité ménagère journalière, hebdomadaire, mensuelle, récapitulation annuelle

(b) budget hebdomadaire, mensuel, annuel

(c) achats (qualité et prix)

(d) économies, épargne

(e) investissements, amortissements

(4) Organisation du travail : Théorie et pratique

Combinaison et suite tous les travaux qui incombent à la femme dans la semaine, le mois, l'année

Contribution des autres membres de la famille

VI. SAVOIR-VIVRE

(1) Salutation à la cambodgienne
" à l'européenne
Revalorisation du patrimoine cambodgien dans le contexte moderne

N° de série : 907

(2) Présentation

(3) Les visites

(4) Les cérémonies et fêtes officielles : défilé, fête des eaux, etc.

(a) naissance
(b) anniversaire
(c) mariage
(d) décès, funérailles

(5) La correspondance :

(a) l'adresse
(b) timbres poste
(c) lettres remises par l'intermédiaire
(d) félicitations, condoléances, remerciements, faire-part

(6) Organisation des réceptions :

(a) rafraîchissements : lunch, cocktail, buffet, dîner
(b) dîner :
disposition,
arrangement des fleurs
bonne tenue à table
service

VII. COUTURE

Les divers points utilisés en couture et travaux manuels

(1) Les divers points de devant, d'arrière, de piqûre et au crochet, surjet, ourlet.

(2) Les coutures d'attache
surjet en droit fil, en biais
couture anglaise
couture rabattue

(3) Pièce de raccommodage
pièce à un coin, à deux coins, à quatre coins
pièce ronde

(4) Les plis
plis couchés, plis ronds
nervures

(5) Les jours sur toile
jours simples et jours décoratifs

(6) Boutonnières
brides, oeillets, pose de boutons

(7) Reprises
reprise d'une fente, d'un accroc) à la main et à la
reprise d'un trou rond) machine

(8) Usage et entretien des machines à coudre

VIII. COUPE

(a) Confection des vêtements

(1) Etudes des pattes : pattes simples, doubles, pattes pour poignet à jumelle, chemisier, pattes indéchirables

(2) Etudes des cols

(3) Etudes des boutonnières

(4) Etudes des poches

(5) Confection des vêtements d'enfants

(6) Etudes des mesures

(7) Etablissement des patrons

(8) Confection des vêtements pour dames : jupes, corsages, chemisiers

(b) Entretien des vêtements : en pratique

(1) Etudes des tissus

(2) Choix des tissus

(3) Assortiment des couleurs

(4) Détachage, lavage, repassage

(5) Préparation, remise, raccommodage

IX. SECOURISME

Voir programme joint.

X. MORALE PROFESSIONNELLE

Voir programme joint.

PHNOM PENH, le 25 avril 1968

Le Directeur de l'enseignement secondaire

KEV CHEM

N° de série : 907

STRUCTURE PRECONISEE

par

Samdach, Chef de l'Etat

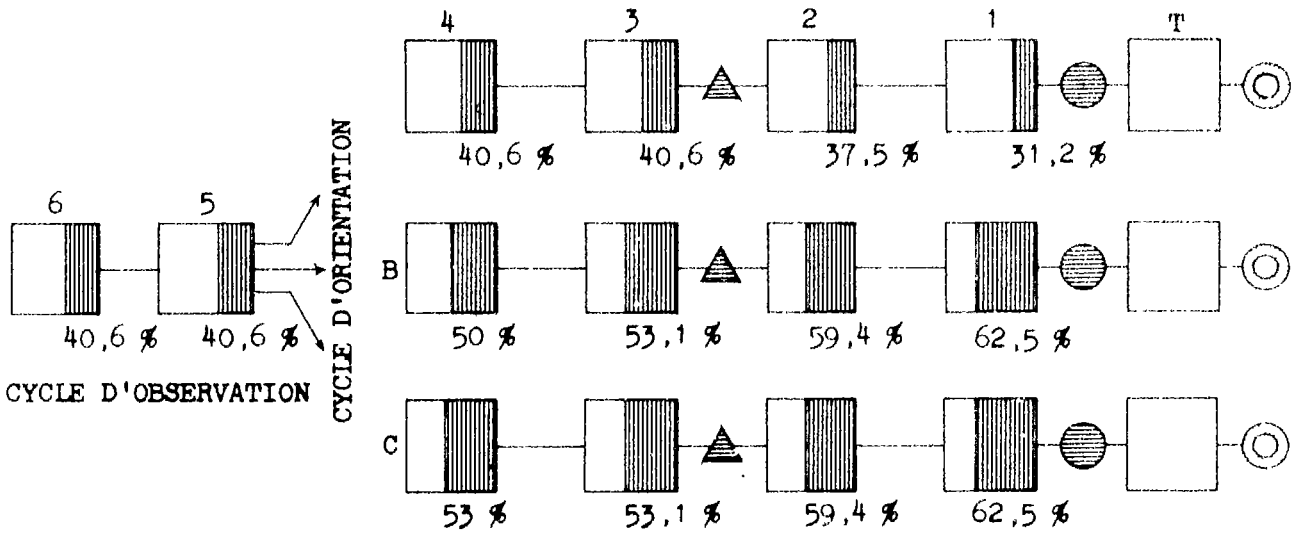

Légende

- Diplômes
- Bac II
- Bac I
- Matières académiques
- Matières préprofessionnelles

N° de série : 907

Observations

Les matières considérées comme celles nécessaires à l'acquisition des connaissances professionnelles sont réparties pour chaque section comme suit :

Section A : Mathématiques, physique-chimie, Sciences naturelles, sciences techniques, activités pratiques et dessin, éducation des arts

Section B : - d -

Section C : - d - sauf dessin et éducation des arts

Cycle d'observation : mêmes matières que Section A.